



Accédez directement à l'article souhaité depuis cette page sommaire en cliquant

l'icône  **située en haut à gauche de cette page Résana.**

Économie et vie des entreprises

- Les Forces françaises de l'Industrie débarquent au Havre - La Gazette France

Sécurité

- Grandes marées en Normandie - un appel à la vigilance lancé pour les prochains jours - Paris Normandie
- Fuite de gaz à Malaunay près de - le périmètre sécurisé, six maisons évacuées – ICI
- Sotteville-lès-Rouen _ une femme de 57 ans est morte après avoir été percutée par un bus - ICI
- EN IMAGES - Un exercice incendie au Musée de l'éducation nationale de Rouen, les œuvres évacuées – ICI
- Un camion tombe dans le fossé pour éviter un convoi exceptionnel entre Gournay-en-Bray et Forges-les-Eaux – 76 actu
- Un radar automatique à nouveau dégradé et tagué sur cette route proche de l'A28 en Seine-Maritime - Le Réveil de Neufchâtel

Travaux et aménagements

- Ports de Normandie donne – enfin – des nouvelles du pont Colbert, à Dieppe ! - Paris Normandie

Collectivités locales et équipements publics

- Prix de l'eau - près de Dieppe, une association pour défendre les abonnés de Terroir de Caux - Paris Normandie
- Le pays dieppois « d'ici 30 ans » - quand l'urbanisme anticipe le futur - Paris Normandie

Santé

- Santé. Quelle est la note de votre hôpital ? - Le classement 2025 en Normandie enfin dévoilé – Tendances Ouest

Social et société

- À Rouen, Sos Amitié doit rapidement déménager et cherche ses nouveaux locaux - Paris Normandie
- La Spa de Dieppe en situation critique risque la mise sous tutelle – Les informations dieppoises

Politique

- Municipales 2026. Victoire historique, percées et déconvenues pour l'extrême droite en Normandie – Ouest France
- Municipales 2026. Abstention en hausse, second tour dans seulement 69 communes _ les chiffres du 1er tour en Normandie – Ouest France
- Municipales 2026. À Épouville, pourquoi la liste perdante « envisage de déposer un recours » - Paris Normandie
- CARTE. Municipales 2026 - quelle est la couleur politique de la Métropole de Rouen après le premier tour ? – 76 actu
- Municipales 2026 à Rouen. Découvrez le vote au premier tour, quartier par quartier - Paris Normandie
- INFOGRAPHIE. À quoi pourrait ressembler le futur conseil municipal de Rouen - Notre simulation – 76 actu
- Municipales 2026. Au Havre, un candidat UDR-RN qui ne vote pas pour sa propre élection... - Paris Normandie
- CARTE. Municipales 2026 - Le Havre, une agglo sans étiquette - Tous les résultats du premier tour en détails – 76 actu
- Municipales à Yvetot. Pourquoi les listes Taladun Chauvel et Lefebvre ne font pas alliance au 2e tour - Paris Normandie
- Municipales 2026 à Saint-Valery-en-Caux - la liste portée par Raphaël Distant se retire du second tour - Paris Normandie
- Municipales 2026. À Saint-Pierre-lès-Elbeuf, deux candidats se retirent avant le second tour - Paris Normandie
- Élection municipale 2026 à Sainte-Adresse - « Il était grand temps que ça change » - Paris Normandie
- Municipales 2026 - À Étretat, le nouveau maire Philippe Laferrière face au défi du surtourisme dans le village – ICI
- Municipales 2026 à Quiberville-sur-Mer - les habitants : ne sont pas encore prêts pour le changement - Les informations dieppoises
- [Actualisé] Bardouville. L'une des trois listes se désiste pour dimanche – Le courrier cachois

Justice

- Traquée et menacée de mort pendant des années par son ex... emprisonné - Le Poulpe
- Près de Rouen, l'ex-futur policier reconnu coupable de viol - Paris Normandie
- Refus d'obtempérer et fin de cavale pour le faux gendarme de Seine-Maritime - Le Parisien
- Carte professionnelle volée, uniforme, gyrophare, fausse arme de poing... Il se prenait pour un gendarme, un homme interpellé et condamné après 10 jours de cavale – France 3 Normandie

Acteurs publics

- Comment le numérique s'est invité dans les élections municipales ?
- Avec les neurosciences, l'État outille ses inspecteurs contre les biais psychologiques
- Cumul emploi-retraite des fonctionnaires - des pensions plus élevées mais des carrières plus courtes
- Fonction publique - un entretien professionnel présentant des irrégularités de forme ne suffit pas à invalider une évaluation

Les Forces françaises de l'Industrie débarquent au Havre

Par Aletheia Press

4–5 minutes

Dossier

Soutenu par la CCI Seine Estuaire, le réseau de mise en relation et d'influence FFI a lancé sa franchise havraise le 12 mars.



Les membres-fondateurs des FFI – Le Havre, lors de la cérémonie d'inauguration du club à la CCI Seine-Estuaire. © Aletheia Press / B.Delabre





Emmanuèle Perron, marraine du club havrais, aux côtés de Gérald Bertin, animateur du réseau et dirigeant de la société d'évènementiel Long Island Factory. © Aletheia Press / B.Delabre



Yves Lefebvre, président de la CCI Seine Estuaire, a assuré les FFI du soutien de la chambre consulaire. © Aletheia Press / B.Delabre

Publié le 17 mars 2026 - Mis à jour le 17 mars 2026

Un nouveau club d'entreprise a vu le jour le 12 mars au Havre : le

club des Forces françaises de l'Industrie (FFI). Déjà présent à Rouen, Caen et Rennes, les FFI se positionnent à la fois comme un réseau d'influence, d'entraide et de financement. *«Nous repérons les capitaines d'industries pour les faire tourner partout en France ; que l'on colonise les plateaux télévisés, raconte Laurent Moisson, auteur et dirigeant d'un fonds d'investissement dédié au savoir-faire français à l'étranger, et co-fondateur des FFI. Avec l'objectif de refaire de la France, un pays qui produise, cultive, innove et construise...»*

Lobbying et levées de fonds

Les FFI participent aussi à des levées de fonds. Selon Laurent Moisson, 7 millions d'euros ont ainsi été levés par le réseau national depuis sa création. De quoi expliquer aussi la présence de Natacha Polony en pleine levée de fonds pour son nouveau journal «L'Audace». *«L'industrie ce n'est pas seulement de la création de richesse, a-t-elle plaidé. C'est notre liberté qui est en jeu. Il nous faut assurer notre indépendance dans les filières qui sont vitales pour nous»*. Un discours qui porte, puisque déjà 220 000 € ont été réunis, via les FFI, par la journaliste-éditorialiste.

Un programme déjà chargé

Si le réseau a jeté son dévolu sur le Havre, c'est évidemment parce que l'industrie y a une place particulière. *«Il se passe quelque chose ici, au Havre, que l'on ne trouve pas ailleurs»*, a insisté Emmanuèle Perron, vice-présidente du conseil de surveillance de Haropa Port et marraine du nouveau club FFI.

L'activité du club, soutenu par la CCI Seine Estuaire, se centrera autour de déjeuners-conférences organisés tous les mois. Le programme est déjà bien rempli pour le Havre avec les venues annoncées de Vincent Vallin (ex-Duralex), Géraldine Arnaud (Perf 360) et Thierry Bonnin (Alcatel).

Pour Aletheia Press, Benoit Delabre

Grandes marées en Normandie : un appel à la vigilance lancé pour les prochains jours

Paris Normandie

3–4 minutes

Du jeudi 19 au dimanche 22 mars 2026 inclus, des coefficients de marée supérieurs à 100 sont attendus sur la façade maritime Manche mer du Nord, comme l'indique la préfecture maritime.



Publié: 17 Mars 2026 à 10h18 Temps de lecture: 1 min

Un appel à la prudence. Du jeudi 19 au dimanche 22 mars 2026 inclus, des coefficients de marée supérieurs à 100 sont attendus sur la façade maritime Manche mer du Nord, comme l'indique la préfecture maritime.

« La plus grande prudence »

Cette dernière « *appelle à la plus grande prudence tous les usagers de la mer, et en particulier ceux qui pratiqueront la pêche à pied ou qui se promèneront sur le littoral soumis à la marée* ».

Il suffit de quelques minutes pour être isolé ou emporté par la marée. En cause, le marnage (la différence entre la hauteur de la pleine mer et celle de la basse mer). Il conduit à « *un brassage d'eau de mer plus important et une remontée des eaux plus*

rapide », rendant les courants plus forts et dangereux.

Un rappel nécessaire

Un rappel nécessaire selon la Préfecture, en raison d'un nombre important (695) de personnes isolées par la marée sur l'ensemble de la façade maritime en 2025.

Avant chaque sortie sur la plage ou le long de la mer, il est donc fortement recommandé :

- De consulter la météo, les coefficients et les horaires de marée
- De ne pas sortir seul et d'informer ses proches de ses intentions au préalable (lieu, heure de départ et si possible de retour) ;
- De disposer d'un moyen de communication pour alerter les secours en mer (téléphone portable chargé et placé dans une poche étanche pour joindre le 196, ou via le canal 16 sur VHF) ;
- De rester à proximité d'un point de repli et de conserver un point de repère visuel sur le littoral (en montant, la marée peut modifier considérablement la perception de l'environnement).
- De privilégier les plages et secteurs du littoral sous surveillance d'un poste de plage et de respecter les réglementations d'interdiction d'activités de baignade, nautique ou de plaisance.

Lire aussi



Fuite de gaz à Malaunay près de Rouen : le périmètre sécurisé, six maisons évacuées - ICI

Sarah-Yasmine Ziani

~3 minutes

Résultats des élections municipales 2026



14 sapeurs-pompiers ont été mobilisés pour sécuriser le périmètre.

© Radio France - DR

Publié le mardi 17 mars 2026 à 12:17

Les pompiers sont intervenus ce mardi matin sur une fuite de gaz à Malaunay, près de Rouen. Une conduite de gaz a été arrachée par un engin, après des travaux de terrassement. Six maisons ont été évacuées. GRDF est sur place pour réparer la fuite.

Six maisons ont été évacuées après la découverte d'une fuite de gaz à Malaunay, près de Rouen (Seine-Maritime), ce mardi 17 mars 2026 peu après 10h. C'est une **conduite de gaz qui a été arrachée** par un engin après des travaux de terrassement. Deux personnes en mobilité réduite ont été confinées, indique le Sdis 76.

Réparer la fuite

GRDF était sur place pour réparer la fuite, ainsi que 14 sapeurs-pompiers. Les habitants évacués ont pu retourner chez eux,

précise les pompiers ce mardi en fin d'après-midi.

- [Accident](#)
- [Gaz](#)
- [Secours – Pompiers](#)
- [GDF](#)

Recevez chaque jour l'essentiel de l'actualité locale.

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

En cliquant sur "S'abonner", j'accepte que les données recueillies par Radio France soient destinées à l'envoi par courrier électronique de contenus et d'informations relatifs aux programmes.

Sur le même thème

[Passer la section](#)

- Les pompiers sont intervenus pour une fuite de gaz, ce mercredi après-midi en pleine rue à Rouen. Un engin de chantier a endommagé une canalisation rue des Halettes. Les riverains ont été confinés et un périmètre de sécurité mis en place.

Le 01/10/2025 à 18:29

- Plusieurs rues ont été bouclées ce vendredi matin en raison d'une fuite de gaz provoquée par des travaux de terrassement. Les riverains présents ont été confinés chez eux le temps de l'intervention.

Le 08/08/2025 à 12:39

- Ce dimanche après-midi, un feu s'est déclaré dans une haie à Gaillon, dans l'Eure. Un boîtier de gaz a été touché, provoquant une fuite. Environ vingt clients ont été concernés par une coupure de gaz et d'électricité.

Le 06/04/2025 à 18:17

Sotteville-lès-Rouen : une femme de 57 ans est morte après avoir été percutée par un bus - ICI

Marianne Naquet

~3 minutes

Résultats des élections municipales 2026



Un bus du réseau de transport de la métropole rouennaise, Astuce.

© Radio France - Macipsa Aït

Publié le mercredi 18 mars 2026 à 6:16

Un bus du réseau Astuce a percuté une femme de 57 ans à Sotteville-lès-Rouen, ce lundi 17 mars. Les secours n'ont pas pu la sauver.

Une femme de 57 ans a été percutée ce lundi 17 mars 2026 par un bus à Sotteville-lès-Rouen. La victime marchait quand un bus d'Astuce, le réseau de transports en commun de la métropole rouennaise, l'a heurtée. **La victime n'a pas survécu.** L'accident s'est passé devant l'hôtel de ville peu après 22h30.

La conductrice, âgée de 28 ans, a été examinée par les pompiers, **très choquée**. Un témoin a aussi été pris en charge après avoir assisté au drame. La circulation des transports a été coupée. La police s'est rendue sur place.

EN IMAGES - Un exercice incendie au Musée de l'éducation nationale de Rouen, les œuvres évacuées - ICI

Lila Lefebvre

4–6 minutes

Résultats des élections municipales 2026



Les pompiers décrochent les tableaux du Munaé qu'il faut sauver en priorité. © Radio France - Lila Lefebvre

Publié le mardi 17 mars 2026 à 19:29

Ce mardi 17 mars, les pompiers de la Seine-Maritime ont réalisé un exercice incendie impliquant l'évacuation d'œuvres au sein du Munaé (Musée national de l'éducation) à Rouen.

Il n'y a pas que les voleurs qui menacent les œuvres de nos musées : les flammes et les intempéries aussi. Ce mardi 17 mars 2026, le SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) de la Seine-Maritime a réalisé un exercice au sein du Musée national de l'éducation (Munaé), rue Eau-de-Robec à Rouen. L'objectif était de tester le plan de sauvegarde des biens culturels (PSBC) de l'établissement, qui implique notamment l'évacuation de certaines œuvres.

Dès 9 heures et le démarrage de l'exercice, une trentaine de pompiers fourmillent autour du bâtiment à colombages du XVe

siècle. *"Le scénario, c'est qu'un feu s'est déclenché au troisième étage du bâtiment, malheureusement le feu s'est étendu à la toiture,* explique le capitaine Fabien Lecœur, responsable de la préservation des biens culturels au SDIS 76 et coordonnateur de l'exercice. En parallèle des actions d'extinction, les pompiers activent alors le plan de sauvegarde des biens culturels (PSBC).

31 pompiers de la Seine-Maritime étaient mobilisés pour l'opération devant le Munaé ce 17 mars 2026. © Radio France - Lila Lefebvre

Des œuvres prioritaires

"Il détermine quelles sont les œuvres à sauver prioritairement en fonction de leur valeur patrimoniale", explique Marie Brard, directrice du Munaé, dont les équipes ont rédigé le plan. Depuis l'incendie de la cathédrale Notre-Dame de Paris en 2019, voire plus anciennement celui du Parlement de Bretagne, en 1994, les protocoles de protection des œuvres se sont développés. **Les PSBC sont désormais obligatoires dans les musées classés.**

Un pivert empaillé de grande valeur évacué par un pompier. © Radio France - Lila Lefebvre

Certains tableaux, un pivert empaillé, sont donc prioritaires et évacués en premier. D'autres objets sont impossibles à transporter, une grande armoire vitrée va donc rester à l'intérieur, protégée par une bâche ignifugée. *"C'est impressionnant, commente Nicolas Coutant, directeur adjoint du Munaé. On a l'habitude de les voir manipulés par des collègues habitués, là c'est plus dans l'urgence mais c'est rassurant de voir que les œuvres seront protégées en cas de danger".*

Les œuvres qui ne peuvent pas être évacuées sont recouvertes d'une bâche ignifugée. © Radio France - Lila Lefebvre

- [musée](#)
- [Patrimoine culturel](#)
- [Incendie](#)

Un camion tombe dans le fossé pour éviter un convoi exceptionnel entre Gournay-en-Bray et Forges-les-Eaux

2-3 minutes

Circulation perturbée sur la D915 sur l'axe Gournay-en-Bray et Forges-les-Eaux entre 18 h et 20, hier soir. Les automobilistes ont dû faire preuve de patience suite à un accident.

Sur le même thème

[Accident](#)

[Circulation](#)

[Pays de Bray](#)



Un accident a ralenti la circulation pendant 2 h en début de soirée, lundi 16 mars 2026 entre Gournay-en-Bray et Forges-les-Eaux.

©Photo archives actu.fr

Si vous avez emprunté la **D915**, lundi **16 mars** 2026 en fin de journée entre [Gournay-en-Bray](#) et [Forges-les-Eaux](#) (Seine-Maritime), vous avez peut-être perdu patience et pris la décision de prendre une autre route. En cause un [accident](#) impliquant un **camion**.

Le camion veut éviter un convoi exceptionnel

La [circulation](#) sur cette départementale du pays de Bray a en effet été fortement **ralentie** entre **18 h et 20 h** quelques kilomètres avant Forges-les-Eaux.

Les services de la [gendarmerie](#) se sont rendus sur place afin de mettre en sécurité les lieux et gérer le flux de véhicules.

Un **camion** a fait une sortie de route. En voulant éviter un convoi exceptionnel qui circulait en sens inverse. Le chauffeur s'est déporté sur le bas-côté et a fini sa course dans le fossé.

Circulation perturbée pendant 2 h

Il n'y a pas eu de **blessé** dans cet accident. Mais pour relever le poids lourd, un camion de dépannage de la société Fromager a dû intervenir. La circulation a été perturbée pendant 2 h.

Vidéos : en ce moment sur Actu

Les militaires ont procédé à toutes les vérifications d'usage. Le chauffeur était en règle. Les tests d'alcoolémie et de stupéfiant se sont avérés négatifs.

Vers 20 h 15 la circulation a été rétablie.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Un radar automatique à nouveau dégradé et tagué sur cette route proche de l'A28 en Seine-Maritime

3–4 minutes

Encore une fois, un radar autonome a fait les frais de vandalisme à quelques kilomètres de Neufchâtel-en-Bray et Saint-Saëns. Il a été tagué et recouvert de peinture.

Sur le même thème

[Pays de Bray](#)

[Radars](#)



Le radar situé sur la commune de Bosc-Mesnil a été vandalisé.

©Le Réveil

Par [Sébastien Aliome](#) Publié le 17 mars 2026 à 9h32

Installé **fin février 2026**, il y a donc seulement quelques semaines le long de la D928 au cœur du [Pays de Bray](#), un **radar autonome** vient d'être **dégradé et tagué**.

Placé sur la commune de **Bosc-Mesnil (Seine-Maritime)**, à proximité de l'[autoroute A28](#), le radar a été affublé d'un dessin pour le moins explicite, tout comme trois lettres qui ne le sont pas moins. Sa vitre a également été recouverte d'une peinture violette.

Le radar situé en pleine ligne droite

Ici, sur l'axe qui relie **Saint-Martin-Osmonville** à [Neufchâtel-en-Bray](#), le **radar** de chantier flashe **dans les deux sens** sur une ligne droite où la **vitesse est limitée à 80 km/h**.

Ce n'est pas la première fois qu'un **radar automatique** fait l'objet de vandalisme dans le **Pays de Bray**. On ne compte plus le nombre d'actes de ce genre sur ces machines, à la sortie de Rocquemont notamment, au niveau du [radar fixe dans la côte du Mont-Aulage](#) entre Neufchâtel et Londinières ou encore à l'entrée de Neufchâtel.

Dans ce secteur, les radars ne sont, semble-t-il, pas les bienvenus pour certains et sont régulièrement recouverts de peinture ou encore bâchés.

Les sanctions encourues

La dégradation de radar est un délit qui relève des articles 322-1 et article 322-2 du Code pénal. Elle entraîne donc une inscription au casier judiciaire, ce qui peut fortement compliquer la vie de la personne condamnée, rappelle le site Internet www.securite-routiere.gouv.fr.

Vidéos : en ce moment sur Actu

– Pour avoir affiché des autocollants, fait des graffitis, occulté ou bâché les vitres d'un radar, l'auteur des dégradations risque **jusqu'à 15 000 euros d'amende** et une peine d'intérêt général.

– Pour avoir détruit ou endommagé un radar (incendie, vol, explosion) : l’auteur des dégradations risque **jusqu’à 75 000 euros d’amende** et 5 ans d’emprisonnement.

Les élections municipales 2026

Suivez toutes les actualités des municipales 2026 dans une seule newsletter.

[S'inscrire](#)

– Si l’action a été menée par un groupe de personnes, ou un individu masqué, la peine est encore plus lourde : **jusqu’à 100 000 euros d’amende** et 7 ans d’emprisonnement.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Ports de Normandie donne – enfin – des nouvelles du pont Colbert, à Dieppe !

Anne-Sophie Groué-Ruaudel

6–8 minutes

Ports de Normandie, qui procède depuis janvier 2024 à la restauration du pont Colbert, tarde à finaliser les travaux et à rendre le monument historique à la circulation routière. Qu'est-ce qui pêche encore ? L'institution répond... sans être en mesure de donner une date de réouverture.



Par Anne-Sophie Groué-Ruaudel

Publié: 17 Mars 2026 à 17h12 Temps de lecture: 2 min

Depuis des semaines, [tout Dieppe commence à sérieusement s'impatisser](#), en attendant la remise en service du pont Colbert. Fin février ? Avant les élections ? Après ? La page Facebook [du Polletais Hervé Réaux](#), qui a audacieusement lancé un compte à rebours avant la fin février avec des photos et des textes sur le pont, engrange des milliers de vues au quotidien... et pas mal de commentaires outrés sur le sujet. À peine réélu maire de Dieppe, Nicolas Langlois, dès son discours de dimanche soir, indiquait que l'une de ses premières préoccupations, dès le lendemain matin, serait « *d'appeler le directeur d'Eiffage et Ports de Normandie pour*

dire que le pont Colbert, ça suffit ! On veut y voir clair ».

La phase « la plus sensible et la plus frustrante »

Ce mardi après-midi, Ports de Normandie, jusque-là particulièrement discret même lors de nos sollicitations, se fend d'un communiqué, comme il en a diffusé de nombreux depuis le début des travaux du pont, qui remontent à janvier 2024. Ce dernier « *point sur le chantier* » ne donne hélas pas de date de réouverture du pont à la circulation automobile, mais révèle, cela dit, quelques éléments sur les raisons de cette attente qui paraît pour beaucoup interminable.

« La restauration du pont Colbert est entrée dans sa phase la plus sensible pour ceux qui mènent ce chantier et probablement la plus frustrante pour ses usagers. Le pont est là. Chacun le voit régulièrement tourner et pourtant, il n'est toujours pas ouvert à la circulation », commence le communiqué. Qui poursuit en indiquant « *ce qui est finalisé* » : les travaux de génie civil. « *La rotation des 70,5 m de long de l'ouvrage se déroule normalement. L'éclairage fonctionnel est installé et pleinement opérationnel. La télé-conduite du pont est raccordée. Enfin, les équipements de sécurité (garde-corps, barrières) sont en place et en service.* »

Le problème : le basculement en position routière

Mais alors, qu'est-ce qu'il « *reste à régler* » ? Un point majeur : « *Le basculement du pont en position routière à l'issue de sa rotation, faute d'une pression hydraulique suffisante.* » Ce qui explique, pour les badauds et les observateurs qui n'ont pas manqué de passer sur place, que le pont, en position « fermée », ne soit pas aligné avec la chaussée, mais toujours décalé. Ports de Normandie continue : « *Rappelons que le pont Colbert, inauguré en 1889, est un rare témoin de l'ingénierie du XIXe siècle qui a conservé sa machinerie d'origine et le seul pont à fonctionnement hydraulique encore en activité. Si cela n'excuse pas le retard pris dans sa remise en service, cela permet d'expliquer que la mise au*

point prenne du temps. »

Lors de sa fermeture, le pont est mis en rotation par des vérins hydrauliques, alimentés en pression par un accumulateur préalablement chargé en énergie par des pompes. Une fois aligné avec la route, il est basculé pour passer de la position de rotation à sa position routière puis calé, étape qui met en œuvre des vérins (ou presses) de basculement. « Actuellement, comme ont pu le constater les riverains, la rotation s'effectue dans de bonnes conditions. Mais jusqu'à présent nous ne sommes pas parvenus à basculer le pont en position routière. L'accumulateur manque d'énergie », reconnaît le communiqué, ajoutant que les solutions testées jusqu'alors n'ont pas été concluantes.

Alors, où en est le pont ? « Nous devons attendre les travaux d'adaptation de l'accumulateur puis procéder à de nouveaux essais pour garantir une remise en service optimale. » Une nouvelle période d'attente qui sera aussi l'occasion d'installer les feux d'éclairage et des garde-corps, de former les agents... Reste que « la date de remise en service est reportée. L'entreprise en charge des travaux, Eiffage Métal, ne nous a pas encore fourni de calendrier indiquant la date prévisionnelle de remise en service ». La passerelle piétonne reste en place.

Lire aussi



[Avec les Monster Trucks, un show à l'américaine à l'hippodrome de](#)

Prix de l'eau : près de Dieppe, une association pour défendre les abonnés de Terroir de Caux

Sylvie Macquet

5-6 minutes

L'augmentation des prix de l'eau assainie révolte les habitants de la com'com Terroir de Caux. La mobilisation populaire a pris un nouveau tournant en s'organisant autour d'une association, la DUTUC. Explications...



Par Sylvie Macquet

Publié: 17 Mars 2026 à 13h17 Temps de lecture: 2 min

Face à la forte augmentation du prix de l'eau assainie sur le territoire de Terroir de Caux, la mobilisation des habitants s'organise. Réuni mercredi 4 mars, le bureau de la toute récente association Défense des usagers du Terroir de Caux (Dutuc), présidée par Sébastien Pesquet, a fixé son règlement intérieur et ses modalités de fonctionnement, marquant une nouvelle étape pour ce collectif né de l'inquiétude des habitants.

« La mobilisation a débuté fin mai dernier avec une pétition lancée dans plusieurs communes qui a recueilli 1 050 signatures sur papier et près de 700 en ligne », souligne Jacques Lercier, secrétaire de l'association. « Elle s'est poursuivie lors d'une réunion

publique le 3 novembre 2025 à Gueures, rassemblant près de 110 personnes. » Les échanges nourris et les nombreuses questions posées par les habitants ont alors conduit à la décision de structurer le mouvement en association.

Selon l'association, le prix de l'eau est passé de 2,20 € le m³ jusqu'en 2020 à environ 6 € aujourd'hui, en grande partie à cause des investissements dans l'assainissement. « Les disparités entre communes restent importantes, poursuit le secrétaire, certains secteurs approchant 10 € le m³ à Thil-Manneville, contre 5 € dans l'agglomération voisine de Dieppe-Maritime. La construction de nouvelles stations d'épuration à Val-de-Saône et à Longueil, imposée pour des raisons sanitaires, a contribué à cette hausse, et d'autres dépenses pourraient intervenir pour traiter les PFAS, polluants éternels nécessitant des filtres coûteux. »

Lissage du prix de l'eau

Parmi les pistes envisagées, l'association suggère un lissage du prix de l'eau à l'échelle du territoire pour réduire les écarts. Elle prévoit également d'adresser des courriers au secrétaire d'État chargé de la ruralité, à l'Agence de l'eau et au président de Terroir de Caux pour connaître les mesures prévues afin de contenir la hausse. Apolitique, la Dutuc souhaite informer, sensibiliser et défendre les consommateurs.

Ses membres projettent d'organiser prochainement une manifestation pacifique entre la mairie et la communauté de communes après un café sit-in. Ils souhaitent également inciter les habitants à demander à leurs élus leur position sur l'augmentation du tarif de l'eau. Des réunions publiques sont déjà programmées : jeudi 19 mars, à 19 h, à Anneville-sur-Scie et vendredi 10 avril, à 10 h, à Tôtes dans les salles des fêtes. L'adhésion est fixée à 10 euros par an, payable lors des réunions ou au siège social (mairie de Bacqueville-en-Caux).

Lire aussi



Le pays dieppois « d'ici 30 ans » : quand l'urbanisme anticipe le futur

Anne-Sophie Groué-Ruaudel

5–7 minutes

Le Schéma de cohérence territoriale (Scot) du Pays dieppois prépare les 30 ans à venir sur le territoire en s'adaptant à l'arrivée des salariés des EPR2, au tourisme croissant, aux changements d'habitudes de consommation et à la nécessaire préservation du littoral à l'heure du changement climatique.



Par Anne-Sophie Groué-Ruaudel

Publié: 17 Mars 2026 à 19h30 Temps de lecture: 2 min

Plus de deux ans de travail et plus de 60 réunions, mais ça y est :

[le Schéma de cohérence territoriale \(Scot\) de Dieppe pays](#)

[normand, Pôle d'équilibre territorial et rural \(PETR\)](#) est signé par

les élus, avec deux abstentions seulement. Document d'urbanisme

un peu abscons mais essentiel, « *il planifie les vingt prochaines années pour l'habitat, le développement économique, les mobilités, l'environnement, la consommation foncière...*, explique Patrick

Boulier, président du PETR. *En cela, il conditionne les Plans locaux d'urbanisme aux niveaux intercommunal et communal.* »

Problème n°1 : la consommation foncière

Le Scot acté en 2017 a dû être revisité *« pour la compatibilité avec les nouvelles lois, notamment Climat et résilience, et avec les quotas Zéro artificialisation nette (Zan) : pas simple sur un territoire appelé à un fort développement avec l'EPR, entre autres »*, note François Lefebvre, vice-président du PETR en charge de l'Aménagement et de la Planification.

C'est là-dessus qu'il a fallu discuter, voire batailler, entre les collectivités constituant le PETR : quand l'agglo Dieppe-Maritime a misé sur la réhabilitation des friches, les com'coms Falaises du Talou et Terroir de Caux ont pu compter *« un peu »* sur les terres agricoles. *« Il a fallu définir une enveloppe de consommation foncière équitablement répartie dans ce contexte particulier, avec peu de marge de manœuvre. »*

Le commerce autrement, l'environnement plus prégnant

Autres éléments d'importance : le commerce. *« Le pôle dieppois est élargi avec des centralités identifiées pour l'équilibre commercial, sans léser les communes qui ont déjà des commerces. »* Patrick Boulier glisse : *« On voit l'évolution du commerce : on va moins dans les centres commerciaux, on préfère se promener en centre-ville ; les habitudes de consommation changent (...). Et pas question d'accueillir de « dark kitchen » dans la grande rue de Dieppe ! »*

« Grand changement », il a fallu *« intégrer le volet maritime avec un des trafics les plus importants du monde au large de Dieppe, la nécessité de protéger le littoral, la réaction au changement climatique... »* La prise en compte *« de la trame verte et bleue »* révèle aussi la considération de *« l'exposition aux risques de submersion marine, de l'érosion des falaises, de la protection du littoral »*.

S'adapter aux changements

Côté mobilités, « *le grand chantier va générer un afflux de population : comment y répondre dans des conditions acceptables ?* » Pour le président du PETR, « *il faut que les habitants puissent continuer à vivre, sans faire trois quarts d'heure de voiture pour aller de Petit-Caux à Dieppe et vice versa. Et puis la mobilité, c'est aussi le covoiturage, les transports en commun, le transport de marchandises, les livraisons de commerce en ligne...* »

Sur le logement, dicit François Lefebvre, « *on est ambitieux avec un rythme de 480 constructions annuelles, dont 280 sur Dieppe-Maritime* ». Finalement, il s'agit aussi de se préparer à l'attractivité grandissante de Dieppe et sa région avec l'afflux de population du grand chantier, mais aussi le tourisme croissant attiré par les températures clémentes.

Lire aussi



[Avec les Monster Trucks, un show à l'américaine à l'hippodrome de Dieppe !](#)



Santé. Quelle est la note de votre hôpital ? Le classement 2025 en Normandie enfin dévoilé

Mathilde Rabaud

3–4 minutes

Chaque année, la qualité des soins hospitaliers est scrutée de près. Et en 2025, ce sont directement **les patients qui ont donné leur avis**. Dans un palmarès exclusif, [Le Figaro](#) a analysé plus de 900 établissements en France pour identifier ceux offrant la meilleure prise en charge.

Accueil, soins, organisation, confort... tout a été passé au crible. Résultat : plusieurs hôpitaux normands se distinguent, avec des notes solides et une reconnaissance des usagers.

Quels sont les meilleurs hôpitaux en Normandie en 2025 ?

Parmi les établissements les mieux classés dans la région, trois sortent particulièrement du lot.

A Rouen, **le Centre Henri-Becquerel** se hisse à une remarquable 4^e place nationale en chirurgie ambulatoire avec une note de **86,4/100**. Spécialisé en cancérologie, il brille notamment par la qualité de son accueil et de sa prise en charge médicale. Plus de **90% des patients** recommanderaient l'établissement.

A Caen, **la Clinique de la Miséricorde** arrive en 24^e position nationale avec **85,2/100**. Cet établissement privé à but non lucratif affiche lui aussi de très bons résultats, notamment sur

l'organisation et le suivi des patients.

Ces deux établissements figurent parmi les références régionales, avec des scores qui les placent dans le haut du classement national.

Quel est le meilleur hôpital dans votre département ?

Au-delà du classement national, certains établissements se démarquent localement.

Dans la [Manche](#), le **Centre hospitalier d'Avranches-Granville** arrive en tête avec une note de **83,6/100**. Il est particulièrement apprécié pour la qualité de sa prise en charge médicale.

Dans l'[Eure](#), c'est l'**Hôpital de Vernon** (CH Eure-Seine) qui se distingue avec **82,2/100**, malgré un taux de recommandation plus modéré.

En [Seine-Maritime](#), l'écart est notable au Havre en chirurgie ambulatoire :

- L'**Hôpital Jacques Monod** (Montivilliers) obtient **83,5/100**
- L'**Hôpital privé de l'Estuaire** affiche une note plus basse de **78,7/100**

Des différences qui illustrent des expériences patients parfois contrastées selon les établissements.

Un classement basé sur l'expérience réelle des patients

Ce palmarès repose sur un critère clé : le ressenti des patients eux-mêmes.

En 2025, environ **1,45 million de questionnaires** ont été collectés par la Haute Autorité de santé. Envoyés après une hospitalisation, ils permettent d'évaluer plusieurs aspects du séjour :

- l'accueil

- la qualité des soins
- le confort (chambre, repas)
- l'organisation de la sortie

Chaque établissement obtient ainsi une note globale, mais aussi des scores détaillés sur chaque étape du parcours.

Peut-on consulter le classement complet ?

Le palmarès ne se limite pas à la chirurgie ambulatoire.

Le Figaro propose également des classements distincts selon les hospitalisations de courte durée et les séjours en rééducation.

Les lecteurs peuvent ainsi comparer les établissements selon leur situation ou leur besoin, et consulter les résultats de l'hôpital le plus proche de chez eux directement [dans l'article dédié](#).

Méthodologie (résumé)

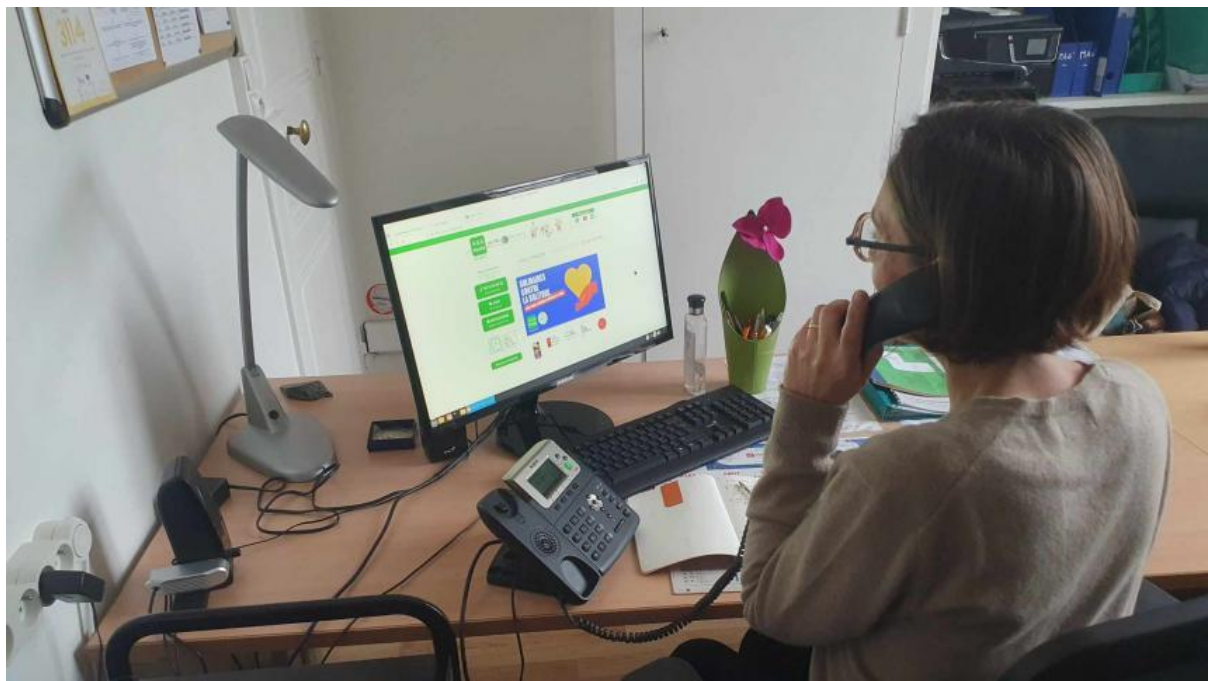
Ce classement a été réalisé par *Le Figaro* à partir des données de la Haute Autorité de santé. Seuls les établissements certifiés, avec au moins 100 retours patients exploitables, ont été retenus. Les scores reposent uniquement sur la satisfaction des patients, mesurée après leur hospitalisation.

À Rouen, Sos Amitié doit rapidement déménager et cherche ses nouveaux locaux

Mélanie Bourdon

4–5 minutes

L'antenne de SOS Amitié, basée à Rouen, doit déménager d'ici la fin du mois de juin 2026. Elle recherche un T3 proche des grands axes de transports en commun, et pour un loyer modeste.



L'antenne rouennaise de SOS Amitié recherche des nouveaux locaux. - Sos Amitié Rouen



En 2025, SOS Amitié [Rouen](#) a répondu à plus de 8 000 appels.

« *Nous sommes passés de vingt à trente bénévoles entre 2024 et 2025* », débute Maxime Lhoir, bénévole et chargé de communication à [SOS Amitié](#). Un afflux de bénévoles qui a permis à l'antenne rouennaise d'ouvrir une seconde ligne d'écoute :
« *notre objectif est de répondre 24h/24 et 7j/7* ».

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Malgré un travail remarquable d'accompagnement des personnes dans la détresse, l'antenne se retrouve confrontée aujourd'hui à une difficulté. La ville de Rouen, qui héberge actuellement les bénévoles gratuitement, avenue Pasteur, doit récupérer ses locaux.
« *Ils vont être réhabilités. La ville recherche activement de nouveaux locaux pour nous mais nous avons plusieurs contraintes. Notamment, les trente bénévoles doivent pouvoir avoir un badge d'accès pour pouvoir venir 24h/24.* »

Faible loyer et défiscalisation

L'antenne recherche un appartement ou petite maison avec au moins deux pièces fermées avec l'électricité et internet afin d'installer les deux postes d'écoute téléphonique. « *Il nous faut une troisième pièce pour nos réunions de débriefing avec un psychologue, nos assemblées générales mais également pour les formations des nouveaux bénévoles.* » Le local doit également disposer de toilette et d'une cuisine.

« *Aujourd'hui nous sommes hébergés gratuitement donc le loyer doit être très bas, sinon nous allons déplacer le problème vers la recherche d'argent.* » Enfin, le local doit se trouver à Rouen ou à proximité d'un arrêt de métro ou de Teor.

Rappelons que cette location peut faire l'objet d'une défiscalisation, tant pour les particuliers que pour les professionnels.

Si vous disposez d'un local pouvant répondre à ses critères, vous pouvez contacter l'association par mail : sos.amitie.rouen@orange.fr

Lire aussi

La Spa de Dieppe en situation critique risque la mise sous tutelle

5–6 minutes

À l'approche de son assemblée générale, la Spa Dieppoise appelle à l'aide. Le refuge, en difficulté financière, pourrait se retrouver sans représentant légal dès le 20 mars 2026.

Sur le même thème

[Animaux](#)



La SPA dieppoise a besoin de dons. L'association a lancé un message d'alarme sur ses réseaux sociaux. ©Marie Lemaistre

Par [Marie LEMAISTRE](#) Publié le 17 mars 2026 à 12h34

« La Spa Dieppoise ne doit pas **disparaître** ». Sur ses réseaux sociaux, le refuge animal de [Saint-Aubin-sur-Scie \(Seine-Maritime\)](#) lance un cri d'**alarme**. « Après une année 2025 extrêmement

chaotique, marquée par de nombreux bouleversements et plusieurs **changements de direction**, la situation de la Spa Dieppoise est aujourd'hui **critique** », alerte l'association dans un message publié lundi 16 mars 2026, à quelques jours de son assemblée générale.

Un risque de perte de gestion

Dans ce même message, la structure, qui fait à la fois fourrière et refuge canin et félin, annonce qu'à très court terme, elle risque de se retrouver sans représentant légal. Ainsi, à partir du vendredi 20 mars 2026, date de son assemblée générale, la Spa Dieppoise, administrativement et financièrement indépendante de la SPA France, « n'aura **plus de direction** pour assurer sa gestion et sa continuité ». « Cette situation pourrait fragiliser le fonctionnement de la structure et la prise en charge des animaux abandonnés, maltraités, blessés ou errants sur le territoire », est-il précisé dans la publication.

La vice-présidente, qui assurait l'intérim depuis le 10 septembre 2025, a en effet déposé sa démission. À ce jour, personne ne s'est porté volontaire pour lui succéder. « S'il n'y a pas de direction, on n'est plus là pour accueillir, payer les factures. On peut perdre l'accès à nos comptes. On ne peut plus régler les salaires... », détaille Martine Butelet, la vice-présidente démissionnaire.

Concrètement, la structure pourrait, dès le mois de juin, faire l'objet d'une mise sous tutelle.

Mais la difficulté n'est pas seulement humaine. C'est surtout la situation financière qui alarme l'association, qui s'interroge : « qui accepterait de reprendre la gestion d'un refuge dans une situation financière aussi fragile ? »

Vidéos : en ce moment sur Actu

« On est dans le rouge. Si on continue comme ça, sans rentrée d'argent, on est vraiment en danger », confirme Martine Butelet.

Le refuge, qui fonctionne uniquement grâce aux dons, est régulièrement confronté à des pics d'arrivées liés aux périodes d'abandons ou à un afflux de portées d'animaux non stérilisés. Il assure également la prise en charge d'animaux saisis pour maltraitance, ce qui génère des frais vétérinaires importants, couverts en partie par des cagnottes ponctuelles.

Les élections municipales 2026

Suivez toutes les actualités des municipales 2026 dans une seule newsletter.

[S'inscrire](#)

« Quand on lance des collectes de croquettes, de javel ou de lessive, ça fonctionne généralement très bien. Les gens sont géniaux. Mais aujourd'hui, le problème c'est l'argent. On arrive à un point d'étouffement. Il faut que tout le monde le sache. On fait face à beaucoup d'abandons, et cela génère des frais énormes », insiste l'actuelle vice-présidente.

Un appel aux communes

L'association déplore également le manque de soutien financier de certaines communes de la région dieppoise. Or, les maires ont l'obligation légale de disposer d'une solution de fourrière pour les animaux errants. « Il y a des conventions, bien sûr. Mais certaines communes refusent de participer financièrement lorsque nous les sollicitons. Si elles nous accordaient des subventions, la situation serait bien différente », souligne Martine Butelet.

Dans un second message diffusé le même jour, l'association annonce avoir pris une première mesure : demander aux communes partenaires de porter leur participation à 1,20 € par habitant. « Actuellement, certaines communes contribuent encore à hauteur de 0,85 €, voire 0,75 € par habitant. Cela ne correspond plus aux réalités financières d'un refuge, ni aux coûts liés aux soins et à l'accueil des animaux », éclaire la structure.

« Nous espérons qu'une mobilisation collective des communes, des partenaires et des citoyens permettra de trouver rapidement des solutions », conclut la publication.

Pour aider : par chèque à l'ordre de la SPA dieppoise ou par virement bancaire. Renseignements au 02 35 84 26 17 ou à spadieppoise@orange.fr

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Municipales 2026. Victoire historique, percées et déconvenues pour l'extrême droite en Normandie

Jean-Christophe Lalay et Natalie Desse

8–10 minutes

Article premium, Réservé aux abonnés (contenu complet accessible)

Résultats contrastés pour l'extrême droite en Normandie, lors du premier tour des élections municipales, ce dimanche 15 mars 2026. Avec la victoire à Harfleur (Seine-Maritime), elle emporte sa première mairie en Normandie. Les listes du RN enregistrent aussi des percées dans les grandes villes. Mais leurs résultats sont moins probants dans des villes moyennes visées par le parti de Jordan Bardella.



Oscar Piloquet est le candidat Rassemblement national aux élections municipales de 2026 à Alençon, arrivé en deuxième place à l'issue du premier tour, dimanche 15 mars 2026. | OUEST-

Modifié le 17/03/2026 à 08h40 Publié le 16/03/2026 à 17h49

Dix voix d'écart pour une victoire historique. [À Harfleur \(Seine-Maritime\), c'est le coup de théâtre. Bastion du communisme depuis soixante ans, la commune de 8 300 habitants, voisine du Havre, a donné 1 186 voix, soit 50,21 % des votes au candidat de l'extrême droite Tony Leprêtre.](#) Le proche de Florent Philippot (Les patriotes) l'a emporté dès le premier tour des élections municipales, dimanche 15 mars 2026. Le candidat communiste Kévin Crochemore a obtenu 1 176 voix (49,79 %) sur les 2 448 votants. [Pour la première fois en Normandie, une ville va être dirigée par l'extrême droite.](#)

En deuxième position chez Sébastien Lecornu

Une victoire symbolique qui ne doit pas masquer un résultat d'ensemble contrasté dans la région. Le Rassemblement national (RN) et des candidats étiquetés « extrême droite » engrangent d'autres bons résultats, notamment dans deux capitales de l'ex Basse-Normandie. À Alençon (Orne) avec Oscar Piloquet, et à Saint-Lô (Manche) avec Laurent Houssin, le RN arrive en deuxième position. Dans les deux cas, ses listes sont loin derrière Emmanuel Lejeune la maire sortante (divers centre) de Saint-Lô ou de Sophie Douvry, la candidate divers droite d'Alençon. Ces résultats dans des villes préfectorales n'en demeurent pas moins inédits.





Candidat extrême droite aux municipales à Saint-Lô, Laurent Houssin est arrivé en deuxième position au premier tour. |

ARCHIVES OUEST-FRANCE

Dans l'ancienne Haute-Normandie, le RN engrange d'autres deuxièmes places. En Seine-Maritime, au Tréport et à Le Grand-Quevilly, l'ancien fief de Laurent Fabius, il dépasse les 30 %. Deuxième place aussi à Vernon (Eure) avec certes un score plus modeste de 15 %, loin derrière les 59 % de François Ouzilleau, le maire sortant divers droite. Mais une deuxième place aussi symbolique. Vernon est la ville du Premier ministre, Sébastien Lecornu, numéro 3 sur la liste gagnante.

Lire aussi : [Élections municipales 2026. Retrouvez tous les résultats du premier tour](#)

Au second tour, le RN présent à Rouen, Le Havre et Évreux, absent à Caen

Dans les plus grandes villes, le RN réalise quelques percées. Il sera au second tour au Havre, Rouen et Évreux. En quatrième position à Rouen et Évreux et en troisième au Havre. Ses candidats dépassent tous les 10 % et auront donc des élus dans ces conseils municipaux. Seule Caen se démarque. La candidate arrive quatrième avec 7,45 %. Insuffisant pour être présente dimanche prochain.

[À suivre : notre direct sur les résultats du premier tour des élections municipales en Normandie](#)

Le Rassemblement national enregistre d'autres déconvenues dans des villes moyennes. Il en avait ciblé certaines comme prenables. Le député de l'Eure, Kévin Mauvieux, était numéro deux à Pont-Audemer, où [Jordan Bardella avait fait le déplacement pendant la](#)

[campagne](#). Mais la liste RN est battue dès le premier tour. [Même déconvenue à Carentan-les-Marais dans la Manche](#). Franck Simon, deuxième, est également battu dès le soir du premier tour.

Avec ces résultats, le RN va augmenter son nombre de conseillers municipaux en Normandie. Avec un objectif : peser sur les élections sénatoriales de septembre 2026.

Municipales 2026. Abstention en hausse, second tour dans seulement 69 communes : les chiffres du 1er tour en Normandie

Élodie Dardenne

11–14 minutes

Article premium, Réservé aux abonnés (contenu complet accessible)

Au lendemain du premier tour des élections municipales du 15 mars 2026, Ouest-France revient sur la participation dans les cinq départements normands. En hausse (logique) par rapport à 2020, elle baisse partout par rapport à 2014. En Normandie, de nombreuses communes ont élu leurs conseils municipaux dès le premier tour. Seules quelques communes auront un second tour à organiser. On fait le point.

Progression de l'abstention, absence de second tour dans l'immense majorité des communes... Les Normandes et Normands ont voté pour le premier tour des élections municipales, dimanche 15 mars 2026. On fait le point, département par département.

Suivez notre direct : [Municipales 2026 : pas d'union à gauche à Caen, Alençon, Saint-Lô et jusqu'à une quinquangulaire en Normandie](#)

Quelle participation en Normandie ?

Les Normandes et Normands se sont-ils déplacés aux urnes ? Plus qu'en 2020 dans tous les départements normands quand le Covid

s'était invité au premier tour. Mais beaucoup moins qu'en 2014. Dans l'Orne, la Manche ou l'Eure, la participation est même en très net recul : environ dix points de moins...

Pour ce premier tour des municipales de 2026, l'Orne et le Calvados seraient au coude-à-coude pour le meilleur taux de participation. C'est dans l'Eure que l'on s'est le moins déplacé aux urnes, dimanche. Enfin, trois départements normands dépassent (de peu) la moyenne nationale qui se chiffre à 57,17 %.

Lire aussi : [Municipales 2026 : le taux de participation s'élève à 57,17 % au premier tour, un chiffre historiquement bas](#)

Dans le détail, la participation **en Seine-Maritime** atteint 56,11 % des inscrits pour le premier tour des élections municipales, contre 44 % au premier tour des élections municipales et communautaires en 2020 et 61 % en 2014, selon la préfecture.

Dans l'Eure, le taux de participation est de 54,54 % des inscrits, contre 44,92 % au premier tour des élections municipales et communautaires en 2020 et 64,46 % en 2014.

Dans l'Orne, à l'issue du premier tour, le taux de participation s'établit à 58,19 %, soit 118 506 votants, contre 47,69 % en 2020 et 68,44 % en 2014.

Dans la Manche, le taux de participation est de 57,78 %. Il était de 46,21 % en 2020 et de 67,03 % en 2014.

Dans le Calvados, la préfecture n'a toujours pas communiqué sur le taux de participation au lendemain du premier tour. Selon le cabinet du président du conseil départemental, ce taux s'élèverait à 58,18 %.

Combien de seconds tours en Normandie ?

À l'issue du premier tour de scrutin **dans l'Orne**, 373 équipes municipales ont été élues ou réélues, ce qui correspond à 98 % des 381 communes du département. Huit communes sont concernées par un second tour : Alençon, L'Aigle, Mortagne-au-

Perche, Pervenchères, Saint-Gervais-des-Sablons, Saint-Martin-d'Ecublei, Sées et Tourouvre-au-Perche.

Dans le Calvados, les électrices et électeurs de seize communes (dont Caen, Trouville-sur-Mer, Honfleur, Livarot...) devront retourner aux urnes pour un second tour afin d'élire leurs conseils municipaux. 510 des 526 communes n'auront donc pas à revoter ce dimanche.

Lire aussi : [Municipales 2026 dans le Calvados : quelles communes auront un second tour ?](#)

Dans la Manche, douze communes sont concernées par un second tour, dont Saint-Lô, Cherbourg, Coutances, Granville, etc. 432 listes ont été élus au premier tour.

[Saussemesnil](#) est la seule des 445 communes que compte la Manche qui n'a même pas connu de premier tour. Aucune liste ne s'était déclarée. Une délégation spéciale de trois à cinq personnes doit être nommée par le préfet afin de traiter les affaires courantes. Cette période de transition permet en principe d'apporter le temps nécessaire à l'organisation d'un nouveau scrutin. Si rien ne bouge pendant ces trois mois, la délégation est prolongée. En dernier recours, la commune peut être fusionnée avec une commune voisine.

Ce lundi soir, la préfecture de la Manche n'a pas précisé si cette délégation était déjà en place.

Dans l'Eure, 575 listes ont été élues dès ce premier tour. Il y aura un second tour dans neuf des 585 communes (Bernay, Combon, Évreux, Gaillon, La Chapelle-Hareng, Les Andelys, Louviers, Pullay, Terres-de-Bord).

Comme Saussemesnil dans la Manche, la commune euroise de Fatouville-Grestain, 800 habitants, n'a pas eu de premier tour faute de candidat. Elle sera administrée pendant une période de trois mois (renouvelable) par une délégation spéciale de trois personnes nommée par le préfet de l'Eure, Charles Giusti, pour traiter les

affaires courantes. Le temps qu'un nouveau scrutin puisse être organisé.

En Seine-Maritime, 24 communes sont concernées par un second tour dont Le Havre, Rouen et Fécamp. 683 listes ont été élues dès ce premier tour, sous réserve de vérification des procès-verbaux, soit une élection dès le premier tour dans plus de 97 % des 707 communes du département.

Au total, seules 69 communes normandes connaîtront donc [un second tour](#) dimanche 22 mars 2026.

Au lendemain du 1er tour des élections municipales du 15 mars 2026, la liste gagnante de Julien Delahais se dit « contente » du résultat, soit 55,11 % contre 44,89 %, avec 61,50 % de participation. En face, la liste de la maire sortante « envisage de déposer un recours » pour annuler le vote.



C'est la liste « Ensemble pour Épouville » menée par Julien Delahais qui est sortie gagnante des élections municipales 2026, à l'issue du 1er tour, le 15 mars 2026. - Paris Normandie/Laure Ferrari



Publié: 17 Mars 2026 à 15h00 Temps de lecture: 2 min

Au lendemain des élections municipales 2026, la liste de la maire sortante d'Épouville, « la liste d'union pour les intérêts communaux » (Lupic), prend acte de sa défaite et « *accepte le jeu démocratique* ». Mais elle « *envisage de déposer un recours* » devant le tribunal administratif pour annuler les élections. Un questionnement que pose Pierre-Emmanuel Le Brun, colistiers de la Lupic qui s'exprime alors que [la tête de liste, Christine Domain](#), est toujours hospitalisée.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

« La distribution d'un tract très polémique et litigieux. »

La raison principale ? « *La distribution d'un tract très polémique et litigieux dans les boîtes aux lettres des Épouvillais vendredi (13 mars 2026, NDLR), à un peu plus de 24h des élections* », résume Pierre-Emmanuel Le Brun. Un tract sur lequel on peut notamment lire : « *Bientôt une mairie gérée par l'intelligence artificielle ? Une gestion contrôlée par l'intelligence artificielle ? Peut-être même une équipe dictée par l'intelligence artificielle ?* » Un tract qui voulait « *faire peur aux personnes âgées* », est-il convaincu. La liste Lupic estime qu'elle n'a pas eu le temps de répondre à cette « *attaque* », « *même si on a diffusé une vidéo sur les réseaux sociaux dans l'après-midi* ».

« Je m'y attendais un peu »

Contacté par Paris Normandie, [le nouveau maire élu et ancien adjoint sortant, Julien Delahais](#), dont la liste est à l'origine du tract, n'est pas surpris : « *Je m'y attendais un peu, puisque la liste adverse en avait parlé dès dimanche soir. Je reçois ce soir (mardi 17 mars 2026, NDLR), deux membres de la Lupic pour comprendre les raisons exactes* » de leur démarche. Les raisons, il en a déjà une idée : « *Ce tract a été distribué vendredi, de bonne heure, assure-t-il. Ils ont eu le temps de répondre puisqu'ils ont diffusé plusieurs publications dans la journée. (...) Nous avons évoqué l'IA dans notre tract, parce que la liste opposante s'est souvent appuyée dessus pour faire des projections d'images sur des projets comme [la friche Evers](#) alors que le projet est loin d'être abouti.* »

Un dépôt de plainte pour diffamation et injures

Autre élément qui alimente cette réflexion de Lupic d'un recours pour annuler les élections : « *Plusieurs dégradations d'affiches électorales concernant notre liste ont été constatées dans différents secteurs de la commune dans les dernières semaines de la campagne* », affirme Pierre-Emmanuel Le Brun. « *Et ce, commises par un proche d'un des colistiers de la liste opposante qui aurait été*

entendu par les gendarmes », assure-t-il. Une dégradation assortie d'insultes à l'égard d'une des colistières de Lupic. « Elle a déposé plainte pour diffamation et injures. Et la liste a également déposé plainte pour dégradations ». À ce sujet, Julien Delahais affirme : « Quelle que soit la personne qui en est l'auteur, je la condamne avec fermeté. J'ai d'ailleurs envoyé un courrier en ce sens à Lupic lorsqu'en j'en ai eu connaissance. »

Alors qu'elle rencontre un avocat spécialisé mercredi 18 mars 2026, la liste perdante a jusqu'à vendredi 20 mars 2026 pour déposer un éventuel recours.

NEWSLETTER MUNICIPALES Recevez gratuitement les dernières actualités des Municipales [en cliquant ici](#) Lire aussi

[Élection municipale 2026 à Sainte-Adresse : « Il était grand temps que ça change »](#)

[Au Havre, il s'immole par le feu au domicile de son ex... avant de s'enfuir](#)

[Municipales 2026. Au Havre, un candidat UDR-RN qui ne vote pas pour sa propre élection...](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Élections municipales Épouville \(Seine-Maritime\)](#)

Ça se passe aussi vers

Ça se passe aussi vers

[Le Havre](#)



CARTE. Municipales 2026 : quelle est la couleur politique de la Métropole de Rouen après le premier tour ?

3–4 minutes

Comment ont voté les 71 communes de la Métropole de Rouen à l'issue du premier tour des élections municipales 2026 ? On présente les résultats dans notre carte.

Sur le même thème

[Municipales 2026](#)



Quel camp politique est le plus représenté dans l'agglomération de Rouen après le premier tour ? (©Montage 76actu)

Par [Adrien Filoche](#) Publié le 17 mars 2026 à 6h52

Comment ont voté les 71 communes de la [Métropole de Rouen](#) à

l'issue du premier tour des élections [municipales 2026](#) ? Pour y voir plus clair, on a compilé les résultats de toutes les communes dans **une carte**, permettant d'avoir un premier aperçu de **la couleur politique** du territoire, et notamment dans les 62 villes qui ont choisi un maire dès le premier tour.

Comment fonctionne la carte

Dans les 62 villes qui ont élu un maire dès le premier tour, la couleur représente la nuance politique de la liste arrivée en tête.

Les six communes en vert connaîtront une triangulaire au deuxième tour, les trois communes en orange une quadrangulaire. Le détail des résultats pour chaque commune est obtenu en cliquant dessus.

La gauche bien ancrée dans les grandes villes

À Rouen, le maire sortant revendiquant une liste de l'union de la gauche s'est largement imposé dans le scrutin en récoltant [45,13 % des suffrages](#). Sur les plus grandes communes de la Métropole, les listes arrivées en tête sont majoritairement issues de la gauche ou de l'union à gauche.

Plusieurs maires de gauche ont ainsi déjà pris leur siège, comme à **Saint-Étienne-du-Rouvray** (Joachim Moyse élu à 72,38 %), **Sotteville-lès-Rouen** (Alexis Ragache élu à 65,33 %), **Le Grand-Quevilly** (Nicolas Rouly élu à 60,37 %), **Le Petit-Quevilly** (Charlotte Goujon élue à 52,75 %), **Canteleu** (Tom Delahaye élu à 66,68 %), **Oissel** (Stéphane Barré élu à 74,09 %), **Elbeuf** (Djoudé Merabet élu à 71,34 %) ou encore **Maromme** (David Lamiray, élu à 100 %).

Aucune liste du RN en tête dans la métropole de Rouen

Toujours dans les grandes villes de la Métropole, on peut aussi noter les victoires de deux candidats divers centre, Mirella

Deloignon à Déville-lès-Rouen et Laurent Bonnaterre à Caudebec-lès-Elbeuf, et celle de la droite à Mont-Saint-Aignan avec l'élection de François André Pierre Vion.

Pour les plus petites communes de la métropole, on retrouve majoritairement **des listes sans étiquette**. À noter qu'aucun maire issu de l'extrême droite n'a pour l'heure été élu dans la métropole de Rouen, à la différence de celle du Havre, où la mairie d'Harfleur a basculé avec l'élection de Tony Leprêtre du parti Les Patriotes, fondé par Florian Philippot – même si le candidat PCF perdant Kévin Crochemore a annoncé vouloir déposer un recours.

Retrouvez tous nos articles sur les municipales à Rouen [dans notre dossier](#).

Avec Mathieu Charré

Suivez l'actualité de Rouen sur [notre chaîne WhatsApp](#) et sur [notre compte TikTok](#)

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Municipales 2026 à Rouen. Découvrez le vote au premier tour, quartier par quartier

Mehdi Chebana

8–10 minutes

Dimanche 15 mars 2026 au soir, la liste de gauche du maire sortant Nicolas Mayer-Rossignol a viré largement en tête à Rouen. Pour ses trois poursuivants, la situation est plus nuancée d'un quartier à l'autre. Décryptage.



Par [Mehdi Chebana](#) et [Cécile Frangne](#)

Publié: 17 Mars 2026 à 18h27 Temps de lecture: 2 min

Plus de 45 % des suffrages : dimanche 15 mars 2026 au soir, la liste de gauche du maire sortant Nicolas Mayer-Rossignol a [viré largement en tête](#) à Rouen, loin devant la candidate de la droite et du centre Marine Caron (24,77 %), la liste LFI de Maxime Da Silva (14,04 %) et celle du RN Grégoire Houdan (13,3 %). Mais la situation électorale est plus nuancée d'un quartier à l'autre. Décryptage.

Vieux-Marché / Cauchoise : le bon score de la droite

Connus pour leur charme et le dynamisme de leur vie commerçante, les quartiers du Vieux-Marché et Cauchoise sont

aussi un poumon démocratique de Rouen. Sur 9 000 électeurs inscrits, 56 % sont allés voter dimanche, soit cinq points de plus que la moyenne rouennaise. Certes, [Nicolas Mayer-Rossignol](#) y est arrivé en tête (41 %), mais c'est là où [Marine Caron](#) a enregistré sa meilleure performance, avec 32 % des suffrages exprimés. Elle y est d'ailleurs chez elle, puisqu'elle a voté au collège Barbey-d'Aurevilly. De leur côté, [Maxime Da Silva](#) et [Grégoire Houdan](#) ont réalisé respectivement 13 % et 11 %.

Rive gauche : Saint-Sever vote NMR

Seuls 43 % des électeurs du quartier Saint-Sever appelés à voter se sont déplacés. Ils ont largement placé en tête Nicolas Mayer-Rossignol avec 44 % des suffrages. Marine Caron, qui avait démarché les commerçants de la rive gauche et fait de l'insécurité l'un de ses chevaux de bataille, n'y récolte que 20 %. Au contraire de Grégoire Houdan, qui dépasse les 17 % des suffrages exprimés dans ce quartier populaire. Maxime Da Silva obtient quant à lui 16 %. Des tendances également observées dans le quartier voisin de Grammont.

Au Nord, le record de participation

Avec 61 % de participation, les quartiers du Nord de Rouen – Gare, Jouvenet et Beauvoisine – sont ceux où les électeurs se sont le plus mobilisés au premier tour. Nicolas Mayer-Rossignol, à l'initiative de plusieurs aménagements d'envergure sur place, a visiblement convaincu, obtenant 47 % des voix. En deuxième position, Marine Caron, qui a son siège de campagne rue Beauvoisine, y réalise 29 %. C'est près de cinq points de plus que son score total à Rouen. Moins audible dans ces quartiers centraux, Maxime Da Silva a recueilli 11 % et Grégoire Houdan un peu moins de 10 %.

Hauts-de-Rouen : forte abstention, la gauche en tête

À la Grand Mare, aux Sapins et au Vallon Suisse, la participation a été beaucoup plus faible que dans les autres quartiers. Seuls 39 % des électeurs appelés aux urnes se sont déplacés. Nicolas Mayer-Rossignol y est arrivé largement en tête avec 44 %, très loin devant Marine Caron (18 %). Bien qu'il ait fait des quartiers populaires une priorité de sa campagne, Maxime Da Silva ne se classe qu'en quatrième position avec 15 %, soit deux points de moins que Grégoire Houdan.

À l'Ouest, la droite tire son épingle du jeu

Dans les quartiers Ouest, la liste d'union de la gauche arrive en tête avec environ 42 %. Mais, des coteaux Ouest à la préfecture, c'est bien la droite qui tire son épingle du jeu : Marine Caron y réalise un très bon score de 29 %. Dans le bureau de vote numéro 10, située rue du Renard dans les locaux de l'école maternelle Achille Lefort, la candidate de la droite et du centre cumule 253 voix, son deuxième meilleur total à l'échelle des 61 bureaux rouennais. Derrière elle, les listes LFI (13 %) et RN (12,5 %) sont au coude-à-coude.

Le centre historique sourit (un peu) à LFI

Avec 55 % de participation, les électeurs des quartiers Cathédrale et Hôtel de ville ont placé la liste du maire sortant au niveau de sa moyenne générale (45 %). Celle de Marine Caron grappille quelques voix (26 %), quand Grégoire Houdan en perd (11 %). Avec 16 %, Maxime Da Silva réalise un joli score et bat notamment son record de voix dans le bureau 43, installé dans la Halle aux Toiles (138 votes).

À l'Est, le quarté dans l'ordre

Dans les quartiers de la Croix-de-Pierre, Saint-Marc, Saint-Hilaire et Mont-Gargan, le maire socialiste sortant a grappillé des points sur ses principaux adversaires. Il les devance avec 48 %, soit trois

points de plus que son score sur l'ensemble de la ville. Marine Caron, deuxième avec 22 %, et Grégoire Houdan, quatrième avec un peu moins de 12 %, y font des scores légèrement inférieurs à leur résultat final. Contrairement à Maxime Da Silva qui recueille un score similaire (14 %). Au total, 54 % des électeurs de ces quartiers à la population mixte se sont rendus aux urnes. Et ils ont donné le quatuor de tête dans l'ordre.

Saint-Julien et Saint-Clément acquis à la gauche

Sur la rive gauche, dans les quartiers situés de l'autre côté du boulevard de l'Europe, jusqu'au jardin des plantes, le taux de participation remonte à 51 %. Dans les bureaux de vote des quartiers Saint-Clément et Saint-Julien, touchés par [l'incendie des immeubles Verre et Acier](#) en septembre 2023, les électeurs y ont plébiscité la gauche, qui récolte jusqu'à 48 % des suffrages. Loin devant la liste de droite (20 %) et d'extrême-droite (14,5 %). Dans ces quartiers, LFI arrive en quatrième position (14 %).

Sur l'île Lacroix, le RN bat son record de voix

Sur l'île Lacroix, où 944 votants étaient appelés aux urnes, les électeurs ont placé en tête la liste du maire sortant, avec 43 % des suffrages exprimés (soit 242 voix). Dans un quartier où les questions de stationnement sont régulièrement sources de querelles lors des réunions publiques, la liste de Marine Caron arrive en deuxième position avec 27 % (154 voix). Elle est talonnée par le candidat RN Grégoire Houdan qui bat ici son record de voix avec 114 votes (soit 20 % des suffrages).

Résultats des élections municipales 2026

[Retrouvez ici tous les résultats des élections municipales 2026 en France et par commune](#) Lire aussi



INFOGRAPHIE. À quoi pourrait ressembler le futur conseil municipal de Rouen ? Notre simulation

4–5 minutes

Le 1er tour des municipales à Rouen place Nicolas Mayer-Rossignol favori pour être réélu. Comment pourraient être partagés les sièges du futur conseil ? On a sorti les calculettes.

Sur le même thème

[Municipales 2026](#)



Comment se dessinera le conseil municipal de Rouen au lendemain du deuxième tour ? (©Montage 76actu)

Par [Mathieu Charré](#) Publié le 18 mars 2026 à 8h14

Avant toute chose, précisons-le tout de suite : il s'agit ici d'une

simulation, et non pas d'une prédiction de l'avenir de [Rouen](#) et son conseil municipal. À la rédaction de *76actu* nous n'avons pas de boule de cristal, mais bien une calculatrice, afin d'estimer, selon les résultats du premier tour des municipales, **comment pourrait se dessiner le futur conseil municipal** de la ville. Une infographie à mettre au conditionnel.

Des sièges à répartir entre quatre groupes

Trois candidats ont été éliminés dès le premier tour avec des scores assez faibles, et **aucun retrait ne se dessine** avant le deuxième entre **Nicolas Mayer-Rossignol** (union à gauche, 45,13% au premier tour), **Marine Caron** (divers centre, 24,76%), **Maxime Da Silva** (extrême gauche, 14,04%) et **Grégoire Houdan** (union à l'extrême droite, 13,3%).

En se basant sur ces chiffres, nous avons **simulé la répartition des 55 sièges** du futur conseil municipal, qui pourrait donner une assise confortable au maire sortant, favori pour être réélu. Pour qu'un candidat présent au deuxième tour obtienne au moins un siège, il doit faire **un score de 5 % minimum**.

Une prime importante à la majorité

Pour définir cette infographie, la première partie est la plus simple. Le candidat qui arrivera en tête se verra attribuer automatiquement **la moitié des sièges**, arrondie au chiffre supérieur. 28 des 55 sièges seraient donc remportés par la liste de Nicolas Mayer-Rossignol. C'est ensuite que ça se corse.

Pour déterminer, les sièges restants, il faut calculer un « **quotient électoral** », obtenu en divisant le nombre de suffrages exprimés (31 304 au premier tour) par le nombre de sièges restants à attribuer (27). Ce quotient, pour Rouen, est de 1 159,41 (et encore, on a arrondi).

Reste à diviser le nombre de voix obtenues par chaque candidat par ce quotient pour déterminer les sièges remportés. Avec ce

calcul, Nicolas Mayer-Rossignol et ses 14 128 électeurs obtiendrait **12 sièges supplémentaires**, soit 40 en tout. C'est-à-dire 72,72 % des sièges, avec un score de 45,13 % des voix – la fameuse « prime majoritaire ».

Un calcul en trois étapes

Avec ce calcul Marine Caron (7 752 électeurs) obtient 6 sièges, Maxime Da Silva (4 396 électeurs) et Grégoire Houdan (4 162 électeurs) chacun 3 sièges. 52 sièges sont ainsi répartis. Pour les trois derniers... accrochez-vous.

Municipales 2026, listes et résultats dans votre commune

Il faut dans un troisième temps se tourner vers la « méthode de la plus forte moyenne ». Soit le nombre obtenu en divisant les votants d'un candidat par le nombre de sièges obtenus, +1. On vous épargne les détails, mais sachez qu'avec cette méthode Marine Caron, Maxime Da Silva et Grégoire Houdan **remportent un siège supplémentaire chacun**.

Au total, si les dynamiques se maintiennent, Nicolas Mayer-Rossignol aurait donc une majorité confortable avec 40 sièges, Marine Caron en aurait 7, Maxime Da Silva et Grégoire Houdan 4 chacun. Les Rouennais donneront-ils raison à cette simulation au deuxième tour des municipales 2026, ou feront-ils mentir les chiffres ?

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Franck Keller, candidat UDR-RN aux élections municipales au Havre, participera dimanche 22 mars 2026 à une triangulaire l'opposant à Édouard Philippe (Horizons) et Jean-Paul Lecoq (PCF). Selon nos informations, le troisième homme de ce scrutin n'a pas voté au Havre au premier tour.



Franck Keller à son arrivée dans le hall de la mairie du Havre, dimanche 15 mars 2026 après 19 h. Il ne s'est pas déplacé aux urnes pour voter pour sa propre liste. - Boris Maslard/Paris Normandie



Publié: 17 Mars 2026 à 18h45 Temps de lecture: 1 min

Non non ! Je n'aime pas qu'on me prenne en photo. » Drôle d'argument opposé par Franck Keller quand Le Havre Paris Normandie le contacte pour caler en amont un rendez-vous le dimanche 15 mars 2026, jour du premier tour des élections municipales. Le candidat UDR-RN à la mairie du Havre est pressenti pour réaliser un score lui permettant de se maintenir au second tour, ouvrant la voie à [une triangulaire](#). Il s'agit donc pour notre rédaction d'immortaliser son vote, comme on le fera pour Édouard Philippe (Horizons), le maire sortant, et Jean-Paul Lecoq (PCF), à 8 h tapantes dans leur bureau de vote respectif.

« Je ne me rappelle plus du nom de l'école. »

Franck Keller, Candidat UDR-RN à la mairie du Havre

Au téléphone, Franck Keller, 55 ans, hasarde qu'il ira voter « *dans l'après-midi.* » Où ça ? « *Euh, à l'école... Je ne me rappelle plus du nom. J'habite rue Jean-Jacques-Rousseau.* » Et puis, plus de son, plus d'image... Jamais le leader de la liste d'extrême droite [« Le Havre d'abord, les Havrais toujours ! »](#) ne répondra à nos relances insistantes, par téléphone et par SMS. Tant pis pour la photo !

Le candidat ne fera surface que dimanche à l'hôtel de ville du Havre, tard, après 19 h, lâchant qu'il venait d'arriver. D'où ? On ne sait pas... Peut-être directement de Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), où le membre de l'Union des droites pour la République d'Éric Ciotti était encore [conseiller municipal jusqu'à dimanche dernier](#).

BULLETIN DE VOTE				MUNICIPAL	
N° du candidat				Nom	
Prénom				Parti	
1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30
31	32	33	34	35	36
37	38	39	40	41	42
43	44	45	46	47	48
49	50	51	52	53	54
55	56	57	58	59	60
61	62	63	64	65	66
67	68	69	70	71	72
73	74	75	76	77	78
79	80	81	82	83	84
85	86	87	88	89	90
91	92	93	94	95	96
97	98	99	100	101	102
103	104	105	106	107	108
109	110	111	112	113	114
115	116	117	118	119	120
121	122	123	124	125	126
127	128	129	130	131	132
133	134	135	136	137	138
139	140	141	142	143	144
145	146	147	148	149	150
151	152	153	154	155	156
157	158	159	160	161	162
163	164	165	166	167	168
169	170	171	172	173	174
175	176	177	178	179	180
181	182	183	184	185	186
187	188	189	190	191	192
193	194	195	196	197	198
199	200	201	202	203	204
205	206	207	208	209	210
211	212	213	214	215	216
217	218	219	220	221	222
223	224	225	226	227	228
229	230	231	232	233	234
235	236	237	238	239	240
241	242	243	244	245	246
247	248	249	250	251	252
253	254	255	256	257	258
259	260	261	262	263	264
265	266	267	268	269	270
271	272	273	274	275	276
277	278	279	280	281	282
283	284	285	286	287	288
289	290	291	292	293	294
295	296	297	298	299	300
301	302	303	304	305	306
307	308	309	310	311	312
313	314	315	316	317	318
319	320	321	322	323	324
325	326	327	328	329	330
331	332	333	334	335	336
337	338	339	340	341	342
343	344	345	346	347	348
349	350	351	352	353	354
355	356	357	358	359	360
361	362	363	364	365	366
367	368	369	370	371	372
373	374	375	376	377	378
379	380	381	382	383	384
385	386	387	388	389	390
391	392	393	394	395	396
397	398	399	400	401	402
403	404	405	406	407	408
409	410	411	412	413	414
415	416	417	418	419	420
421	422	423	424	425	426
427	428	429	430	431	432
433	434	435	436	437	438
439	440	441	442	443	444
445	446	447	448	449	450
451	452	453	454	455	456
457	458	459	460	461	462
463	464	465	466	467	468
469	470	471	472	473	474
475	476	477	478	479	480
481	482	483	484	485	486
487	488	489	490	491	492
493	494	495	496	497	498
499	500	501	502	503	504
505	506	507	508	509	510
511	512	513	514	515	516
517	518	519	520	521	522
523	524	525	526	527	528
529	530	531	532	533	534
535	536	537	538	539	540
541	542	543	544	545	546
547	548	549	550	551	552
553	554	555	556	557	558
559	560	561	562	563	564
565	566	567	568	569	570
571	572	573	574	575	576
577	578	579	580	581	582
583	584	585	586	587	588
589	590	591	592	593	594
595	596	597	598	599	600
601	602	603	604	605	606
607	608	609	610	611	612
613	614	615	616	617	618
619	620	621	622	623	624
625	626	627	628	629	630
631	632	633	634	635	636
637	638	639	640	641	642
643	644	645	646	647	648
649	650	651	652	653	654
655	656	657	658	659	660
661	662	663	664	665	666
667	668	669	670	671	672
673	674	675	676	677	678
679	680	681	682	683	684
685	686	687	688	689	690
691	692	693	694	695	696
697	698	699	700	701	702
703	704	705	706	707	708
709	710	711	712	713	714
715	716	717	718	719	720
721	722	723	724	725	726
727	728	729	730	731	732
733	734	735	736	737	738
739	740	741	742	743	744
745	746	747	748	749	750
751	752	753	754	755	756
757	758	759	760	761	762
763	764	765	766	767	768
769	770	771	772	773	774
775	776	777	778	779	780
781	782	783	784	785	786
787	788	789	790	791	792
793	794	795	796	797	798
799	800	801	802	803	804
805	806	807	808	809	810
811	812	813	814	815	816
817	818	819	820	821	822
823	824	825	826	827	828
829	830	831	832	833	834
835	836	837	838	839	840
841	842	843	844	845	846
847	848	849	850	851	852
853	854	855	856	857	858
859	860	861	862	863	864
865	866	867	868	869	870
871	872	873	874	875	876
877	878	879	880	881	882
883	884	885	886	887	888
889	890	891	892	893	894
895	896	897	898	899	900
901	902	903	904	905	906
907	908	909	910	911	912
913	914	915	916	917	918
919	920	921	922	923	924
925	926	927	928	929	930
931	932	933	934	935	936
937	938	939	940	941	942
943	944	945	946	947	948
949	950	951	952	953	954
955	956	957	958	959	960
961	962	963	964	965	966
967	968	969	970	971	972
973	974	975	976	977	978
979	980	981	982	983	984
985	986	987	988	989	990
991	992	993	994	995	996
997	998	999	1000	1001	1002
1003	1004	1005	1006	1007	1008
1009	1010	1011	1012	1013	1014
1015	1016	1017	1018	1019	1020
1021	1022	1023	1024	1025	1026
1027	1028	1029	1030	1031	1032
1033	1034	1035	1036	1037	1038
1039	1040	1041	1042	1043	1044
1045	1046	1047	1048	1049	1050
1051	1052	1053	1054	1055	1056
1057	1058	1059	1060	1061	1062
1063	1064	1065	1066	1067	1068
1069	1070	1071	1072	1073	1074
1075	1076	1077	1078	1079	1080
1081	1082	1083	1084	1085	1086
1087	1088	1089	1090	1091	1092
1093	1094	1095	1096	1097	1098
1099	1100	1101	1102	1103	1104
1105	1106	1107	1108	1109	1110
1111	1112	1113	1114	1115	1116
1117	1118	1119	1120	1121	1122
1123	1124	1125	1126	1127	1128
1129	1130	1131	1132	1133	1134
1135	1136	1137	1138	1139	1140
1141	1142	1143	1144	1145	1146
1147	1148	1149	1150	1151	1152
1153	1154	1155	1156	1157	1158
1159	1160	1161	1162	1163	1164
1165	1166	1167	1168	1169	1170
1171	1172	1173	1174	1175	1176
1177	1178	1179	1180	1181	1182
1183	1184	1185	1186	1187	1188
1189	1190	1191	1192	1193	1194
1195	1196	1197	1198	1199	1200
1201	1202	1203	1204	1205	1206
1207	1208	1209	1210	1211	1212
1213	1214	1215	1216	1217	1218
1219	1220	1221	1222	1223	1224
1225	1226	1227	1228	1229	1230
1231	1232	1233	1234	1235	1236
1237	1238	1239	1240	1241	1242
1243	1244	1245	1246	1247	1248
1249	1250	1251	1252	1253	1254
1255	1256	1257	1258	1259	1260
1261	1262	1263	1264	1265	1266
1267	1268	1269	1270	1271	1272
1273	1274	1275	1276	1277	1278
1279	1280	1281	1282	1283	1284
1285	1286	1287	1288	1289	1290
1291	1292	1293	1294	1295	1296
1297	1298	1299	1300	1301	1302
1303	1304	1305	1306	1307	1308
1309	1310	1311	1312	1313	1314
1315	1316	1317	1318	1319	1320
1321	1				

Une excuse comme une autre... Quelque peu surprenante tout de même, puisque dimanche soir il semblait très en forme en répondant aux questions des journalistes réunis dans le hall de la mairie. Les 15 % d'électeurs qui lui ont accordé leur suffrage dimanche dernier apprécieront.

Dimanche, à l'occasion du second tour des municipales, le candidat UDR-RN nous donne rendez-vous à 14 h... pour une photo. On sera là.

NEWSLETTER MUNICIPALES Recevez gratuitement les dernières actualités des Municipales [en cliquant ici](#) Lire aussi

[Élection municipale 2026 à Sainte-Adresse : « Il était grand temps que ça change »](#)

[Au Havre, il s'immole par le feu au domicile de son ex... avant de s'enfuir](#)

[Vous cherchez un travail ? À Harfleur, la journée de l'Emploi fait son retour](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Élections municipales Le Havre \(Seine-Maritime\)](#)

Ça se passe aussi vers

Ça se passe aussi vers

[Le Havre](#)





Élection municipale 2026 à Sainte-Adresse : « Il était grand temps que ça change »



Au Havre, il s'immole par le feu au domicile de son ex... avant de s'enfuir



Exclusif

Municipales 2026. Au Havre, un candidat UDR-RN qui ne vote pas

CARTE. Municipales 2026 : Le Havre, une agglo sans étiquette ? Tous les résultats du premier tour en détails

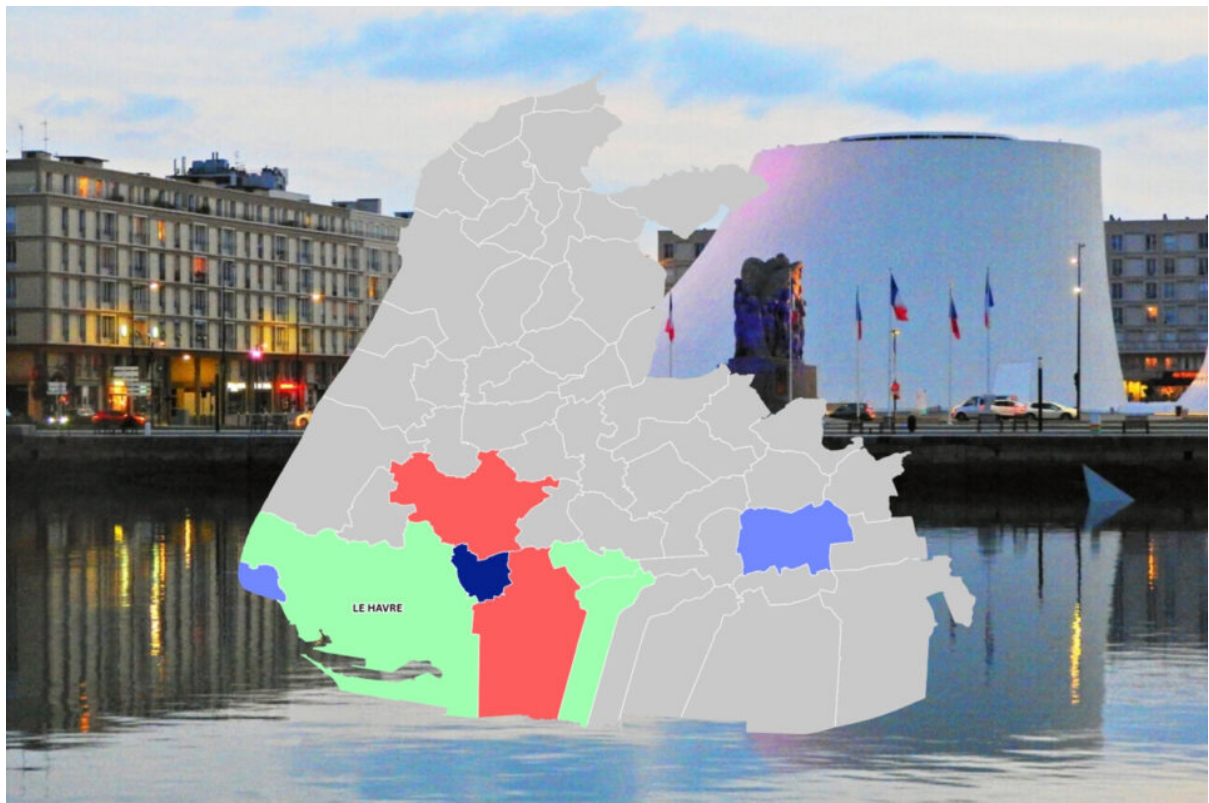
~3 minutes

Comment ont voté les 54 communes de l'agglo du Havre au premier tour des municipales 2026 ? Voici les résultats en détail dans notre carte.

Sur le même thème

[Edouard Philippe](#)

[Municipales 2026](#)



Au Havre, la majorité des communes seront dirigées par des maires sans étiquette. (©Montage 76actu)

Par [Mathieu Charré](#) Publié le 17 mars 2026 à 19h27

La carte est presque complète dans l'agglo du [Havre](#) après le premier tour des municipales. Ce dimanche 15 mars 2026, **51 communes ont choisi un maire**, quand trois seulement voteront à nouveau dimanche 22 mars dans des triangulaires, au Havre, à Gainneville et Rogerville – un recours [pourrait être déposé à Harfleur](#) par le candidat du PCF Kévin Rochemore, battu pour 10 petites voix.

46 communes « sans étiquette »

À l'instar de Rouen, on peut alors se demander quelle est la couleur politique de l'agglo havraise ? Comme le montre notre infographie, la grande majorité des nouveaux édiles gouvernera « sans étiquette », dans 46 communes sur 54.

Composée de 26 communes de moins de 1000 habitants, avec uniquement Le Havre et Montivilliers au-dessus des 10 000 (au recensement de 2023), l'agglo dessine ainsi **un paysage non compartimenté** sur l'échiquier politique.

Après le premier tour, où 34 communes n'avaient qu'une seule liste en lice, elles sont quatre à s'inscrire dans une nuance politique.

Sainte-Adresse, avec [Pierre-Jean Baudouard](#), et **Saint-Romain-de-Colbosc** avec Clotilde Eudier sont classés divers droite. L'union à gauche dirigera les villes de **Montivilliers**, avec Jérôme Dubost, et **Gonfreville-l'Orcher** derrière Alban Bruneau. L'extrême droite prend pour l'heure la commune d'**Harfleur** – à moins que le recours que le PCF compte déposer soit concluant.

Dans les trois communes où un deuxième tour aura lieu, il y aura deux nouveaux maires sans étiquette, à Gainneville et Rogerville, portant le total à 46 communes. La ville du Havre penchera-t-elle à droite avec Edouard Philippe, à gauche avec Jean-Paul Lecoq, voire à l'extrême droite avec Franck Keller ? Verdict ce dimanche.

Retrouvez tous nos articles sur les municipales au Havre [dans notre dossier](#).

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en

favori avec Mon Actu.

Municipales à Yvetot. Pourquoi les listes Taladun Chauvel et Lefebvre ne font pas alliance au 2e tour

Brice Recotillon

7-8 minutes

Les quatre listes du 1er tour se maintiennent à Yvetot pour le scrutin de dimanche 22 mars 2026. La campagne de l'entre-deux tours se teinte de messages nettement plus politiques.

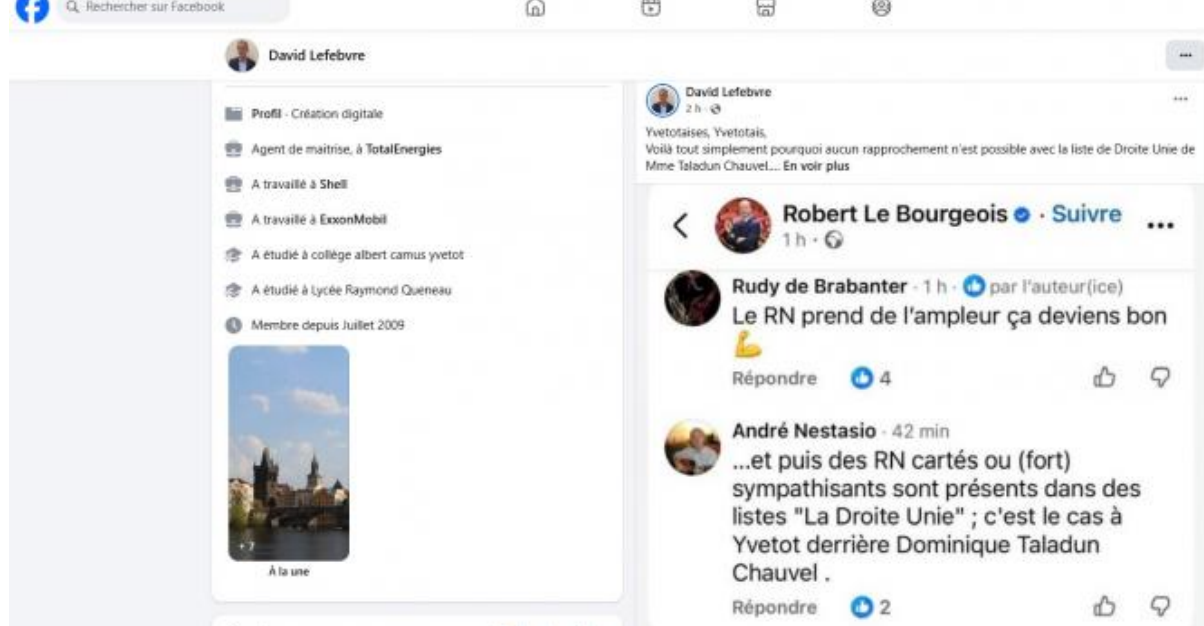


Par Mireille Loubet-Anquetil & [Brice Recotillon](#)

Publié: 17 Mars 2026 à 18h01 Temps de lecture: 4 min

C'est un post publié [sur la page Facebook de David Lefebvre](#) qui alerte publiquement, depuis mardi 17 mars 2026 à la mi-journée, de la présence de colistiers sympathisants et/ou encartés au RN dans la liste de droite unie – « Yvetot Notre Ville ».

Dans ce message, le candidat de la liste « Une Nouvelle Énergie pour Yvetot » explique pourquoi il refuse toute alliance avec celle de Dominique Taladun Chauvel. « *Voilà tout simplement pourquoi aucun rapprochement n'est possible avec la liste de Droite Unie de Mme Taladun Chauvel. Nous nous battons toujours contre l'arrivée des extrêmes à la mairie !* » Le message est accompagné des hashtags #nonaurn #liberte #democratie #nouvelleenergiepouryvetot.



David Lefebvre a posté mardi 17 mars 2026 une capture d'écran du commentaire d'André Nestasio colistier de la liste « Yvetot Notre Ville » sur la page du député RN. - Facebook

Une conviction assumée

De qui émane ce post controversé ? [D'André Nestasio](#), marcheur pèlerin bien connu à Yvetot et colistier de Dominique Taladun Chauvel, la candidate de la droite unie – « Yvetot Notre Ville ». Il figure sur la liste en 32e position. Il est donc inéligible.

Lundi 16 mars 2026, André Nestasio a rédigé un commentaire [sur la page Facebook du député du Rassemblement National, Robert Le Bourgeois](#), à la suite de son passage sur les ondes d'*Ici Normandie*. Sur ce post, on peut lire « *et puis des RN cartés ou (fort) sympathisants sont présents dans des listes « La Droite Unie » ; c'est le cas à Yvetot derrière Dominique Taladun Chauvel* ». Ce commentaire a été supprimé et n'apparaît plus désormais sur la page du député de la 10e circonscription. Mais une capture d'écran circule.

Interrogé par *Paris Normandie*, André Nestasio confirme avoir rédigé ce commentaire. « *Je suis quelqu'un de sincère et qui n'a pas trop de filtres*, admet-il. *Officiellement, je suis plutôt LR mais je vote RN depuis quelques années tout en restant respectueux et sans agressivité. Sur la liste « Yvetot Notre Ville » d'autres*

colistiers votent également RN. Je le sais, car ils se sont déclarés auprès de moi ».

Le RN à la manœuvre ?

« J'ai reçu à leur demande Françoise Deniau, Norbert Tangy, Laurent Bénard, Dominique Taladun Chauvel, Thierry Soudais. J'ai même rencontré David Lefebvre, énumère [Robert Le Bourgeois](#), député RN dans la 10e circonscription de la Seine-Maritime. À part la liste du maire sortant, tous les gens sont venus me voir pour échanger, parce que je suis un député de la République et je suis député de tous les habitants de la 10e circonscription. Et comme vous avez pu l'observer, je n'ai pas pris position. C'est volontaire. »

« C'est Robert Le Bourgeois qui m'a contacté par téléphone. Il voulait me rencontrer pour savoir si j'étais prêt à adhérer à la liste de la droite unie de Dominique Taladun Chauvel, explique David Lefebvre, qui a maintenu sa liste pour le second tour. C'était bien avant le premier tour, je dirais décembre ou janvier ». Il poursuit pour préciser sa position politique : « je ne suis pas contre les gens qui votent RN au niveau national, attention, mais au niveau municipal... Et puis là, ce qui me déplaît, c'est que la liste « Yvetot Notre Ville » l'a caché, l'a jamais dit. (...) On ne peut pas prendre une mairie et commencer à cacher la vérité aux gens. À cacher qu'il y a du RN parmi la liste de Mme Taladun. »

Ni le RN, ni aucun autre parti

De leur côté, Françoise Deniau et son colistier Norbert Tangy démentent, avec force, une quelconque démarche de leur part vers le député RN au sujet des municipales. *« Nous l'avons sollicité, bien avant les municipales, au sujet de l'enquête publique de La Moutardière. C'était il y a plus d'un an. Depuis nous l'avons vu, et salué, sur des cérémonies officielles, rien de plus ».*

Interrogée sur la présence d'un ou plusieurs colistiers sympathisants du Rassemblement National dans ses rangs ou de

l'appui, en sous-main, du député local, Dominique Taladun Chauvel a répondu par la voix de sa directrice de campagne, Mickaële Tahon : « *Nous n'avons pas le soutien du parti RN, ni d'aucun autre parti d'ailleurs. Notre liste est une liste municipale d'habitants engagés pour la ville, dans le cadre d'un scrutin local et non à portée nationale. Ce qui nous rassemble, ce sont des valeurs républicaines et un projet sérieux pour la commune. Les habitants attendent des solutions, pas des caricatures.* »

Retrouvez tous les résultats du premier tour des élections municipales : <https://www.paris-normandie.fr/elections/resultats>

Résultats des élections municipales 2026

[Retrouvez ici tous les résultats des élections municipales 2026 en France et par commune](#) Lire aussi



[Municipales à Saint-Valery-en-Caux : Gorgibus en tête mais les challengers discutent d'une fusion](#)



Municipales 2026 à Saint-Valery-en-Caux : la liste portée par Raphaël Distante se retire du second tour

Brice Recotillon

5–6 minutes

Arrivé en troisième position lors du premier tour des élections municipales avec 27,96 % de votes, le candidat Raphaël Distante a annoncé qu'il ne maintiendrait pas sa liste au second tour, le dimanche 22 mars 2026.



Publié: 17 Mars 2026 à 11h44 Temps de lecture: 2 min

Le premier tour des élections municipales a vu la liste « Cap sur demain » de [Benjamin Gorgibus obtenir le plus de votes en sa faveur \(833 votes soit 43,21 %\)](#). Le candidat issu de la majorité sortante se réjouissait « *de la bonne campagne effectuée auprès des Valeriquais malgré les attaques personnelles subies* ».

Mais la principale surprise de la soirée du 15 mars 2026 est la deuxième position obtenue par la liste Saint Val' Autrement de Bertrand Buirette (556 voix, 28,84 %). Sa liste devance de seulement 17 voix celle de [Raphaël Distante](#) (Tous unis pour Saint-Valery), déjà candidat malheureux lors du scrutin de 2020. « *Pour quelqu'un qui part après tout le monde, n'est pas connu, et vient de nulle part, c'est un très très bon score. On discute pour une fusion de liste. La décision sera prise demain midi. Rien n'est exclu. On se connaissait déjà avec Distante donc on échange. On verra si ça*

aboutit ou non », expliquait Bertrand Buirette à Paris Normandie, au soir du premier tour.

Distante se retire du second tour

Les deux candidats d'opposition se connaissent et avaient même pensé faire liste commune avant le premier tour des élections. Toutefois, l'alliance avait avorté pour des divergences d'opinions. Alors qu'une rencontre entre les deux têtes de liste était prévue, dans la matinée du mardi 17 mars 2026, la donne n'a pas changé dans l'entre-deux tours.

[Notre liste a tout fait pour favoriser cette fusion.

Bertrand Buirette, Candidat à la mairie de Saint-Valery-en-Caux « *Monsieur Distant* a publié sur ses réseaux sociaux, sans qu'on en soit informé, un communiqué annonçant qu'il ne donnait pas de consigne de vote pour le second tour. Cela a aussitôt coupé court aux négociations concernant une fusion de listes, constate amèrement Bertrand Buirette. *Une partie de sa liste était pourtant prête à rejoindre la nôtre. Notre liste a d'ailleurs tout fait pour favoriser cette fusion »*.

De son côté, Raphaël Distant « *regrette fortement qu'un accord n'ait pu être trouvé pour la fusion de listes »*. Il ne souhaite d'ailleurs « *pas faire de commentaires sur les raisons qui ont empêché la fusion »*, et laisse les Valeriquais libres de leurs choix électoraux.

Le second tour des élections municipales opposera donc Benjamin Gorgibus à Bertrand Buirette, dont les visions pour l'avenir de la commune divergent fortement. Le candidat issu de la majorité municipale souhaite transformer l'espace de l'ancienne piscine une maison des associations. Tandis que son opposant souhaite réhabiliter la piscine de Saint-Valery-en-Caux fermée en 2023. « *On va tout faire, d'un point de vue financier, pour que la réhabilitation se fasse »*, conclut Bertrand Buirette.

Retrouvez tous les résultats du premier tour des élections

Municipales 2026. À Saint-Pierre-lès-Elbeuf, deux candidats se retirent avant le second tour

Frédérique THULLIER

5-6 minutes

Hervé Hédouin et Marc Persichetti ont retiré, ce mardi 17 mars 2026, leur candidature pour le second tour des élections municipales. Ce sera donc un duel entre la maire sortante et l'ancien adjoint au sport.



Hervé Hédouin et Marc Persichetti voteront pour Yannick Gomis dimanche. - Photos et montage Paris Normandie

La quadrangulaire annoncée, au second tour des élections municipales à Saint-Pierre-lès-Elbeuf, n'aura pas lieu. Hervé Hédouin et sa liste « Bien vivre à Saint-Pierre » (22,64 % des suffrages au premier tour), de même que Marc Persichetti, tête de la liste « En avant Saint-pierre », ont fait savoir, ce mardi 17 mars 2026, qu'ils se retiraient.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

« Un maintien de notre liste, même dans le cadre d'une alliance très difficile à mettre en place, ne nous aurait pas permis de l'emporter, justifie Hervé Hédouin, quelques heures avant la limite fixée pour le dépôt des candidatures (mardi à 18h). Dans ces conditions, notre présence n'aurait eu d'autre effet que de brouiller le choix des électeurs et nous sommes contre une participation de nuisance. C'est pourquoi nous avons fait le choix responsable de nous retirer, afin de laisser les Saint-Pierrais s'exprimer dans un climat apaisé. »

Soutiens à Yannick Gomis

Il regrette *« qu'une part importante des habitants ne se soit pas exprimée lors de ce scrutin »* ; seulement 55,46 % des électeurs saint-pierrais ont participé au vote. Il reconnaît également qu'il espérait *« une adhésion plus large à [sa] volonté de faire de la politique autrement »*. Il conclut en apportant son *« soutien à la liste qui s'engagera à redonner le Manoir aux enfants, proposition phare de [son] programme »*, une façon, sans le nommer, de désigner Yannick Gomis qui souhaite *« rénover le Manoir pour augmenter la capacité d'accueil du centre de loisirs »*.

Marc Persichetti, qui avait totalisé 12,76 % au premier tour, se retire également. *« Notre motivation était le changement mais le message n'est pas passé, constate-t-il. Je ne donne pas de consigne de vote à nos électeurs parce que leur voix ne nous appartient pas. Mais la majeure partie de mes colistiers et moi-*

même voterons pour Yannick Gomis. »

« La femme à abattre »

Les déclarations des deux désormais ex-candidats confortent [la maire sortante, Nadia Mezrar](#), (33,26 %) dans l'idée qu'elle est « la femme à abattre ».

« Ce ne sont pas Saint-Pierre et les Saint-Pierrais qui les motivent mais bel et bien de me « dégager » comme ils l'ont dit, commente-t-elle. Je suis et je reste la candidate du Pass'asso pour les enfants, de la médiathèque Claude-Vochelet (NDLR, au Manoir), de la sécurité pour tous et de la maison de santé avec des médecins, appuie la candidate. Et ce avec une équipe authentique qui ne se renie pas et qui veut bien débattre au fond avec le candidat restant. »

De son côté, [Yannick Gomis](#) (31,34 %) voit, dans les deux défections, « des décisions qui peuvent augmenter nos chances. Leurs électeurs veulent le changement pour notre ville. »

NEWSLETTER MUNICIPALES Recevez gratuitement les dernières actualités des Municipales [en cliquant ici](#) Lire aussi



[Près d'Elbeuf, le Codef dépose un recours contre le Schéma régional des carrières](#)



Élection municipale 2026 à Sainte-Adresse : « Il était grand temps que ça change »

Nicolas Le Jean

5–7 minutes

La victoire de Pierre-Jean Baudouard à l'élection municipale de Sainte-Adresse n'a pas forcément constitué une surprise pour la demi-douzaine d'habitants interrogés. Usure du pouvoir, « bétonisation et circulation » reviennent dans la bouche des détracteurs du maire sortant.



Dans le panel de Dionysiens interrogés, peu se déclarent surpris de l'issue de l'élection municipale à Sainte-Adresse. - Nicolas Le Jean/Paris Normandie



Pour ce Dionysien retraité, sollicité à la sortie de Carrefour Market, rue Edith-Cavell, la défaite du maire Hubert Dejean de la Bâtie (centre-droit) au scrutin municipal du 15 mars 2026 constitue une « surprise totale ». « *J'aurais parié ma pension qu'il serait réélu* », livre-t-il au lendemain de l'élection. En place depuis 2014, réélu sans présence de liste adverse en 2020, le maire sortant a en effet été battu [par le néophyte en politique Pierre-Jean Baudouard](#).

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Ce dernier, sans étiquette, mais à la tête d'une liste classée « divers droite » par le ministère de l'Intérieur, a même [largement emporté l'élection](#) : 55,44 %, contre 44,56 % au maire sortant. Et ce, dans un contexte de participation notable – près de 63 % –, au contraire du scrutin de 2020 marqué par une très forte abstention, 72 %.

Sur la demi-douzaine d'habitants interrogés, seuls le retraité et André, 94 ans, se montrent surpris par la nouvelle donne politique locale. « *Je m'attendais à un changement, même si je ne le souhaitais pas forcément. On avait besoin de nouvelles têtes* », exprime au contraire ce trentenaire (toujours à la sortie du supermarché), sans davantage détailler.

Hubert Dejean de la Bâtie aurait-il payé [l'usure du pouvoir](#) ? C'est en tout cas l'avis de Daniel, 80 ans « *Ça fait trop longtemps qu'il est là et il a oublié les quartiers* », juge-t-il. Et de décocher une flèche au maire sortant : « *Il était trop content de lui et on ne l'a jamais vu là-haut [dans le secteur du cap de la Hève, NDLR], sauf deux jours avant les élections* », cingle l'octogénaire. Principal grief de mécontentement pour lui, le gros projet immobilier du cap de la Hève ([en lieu et place de l'Hydro](#)), soutenu par le maire sortant, « *avec des centaines de logements et une circulation débile* ».

Deux griefs d'électeurs

L'urbanisation et la circulation dans la commune : deux points d'achoppement pour des électeurs satisfaits du résultat de

l'élection. À l'instar de Carole : « *On a trop bétonné. Rue du Général-de-Gaulle, trois résidences ont été récemment construites. À la Hève, on prévoyait 310 logements. Et il faudra faire quelque chose pour la circulation à Sainte-Adresse, ce n'est plus possible ! La ville n'est pas faite pour autant de circulation* », exprime la dame.

« La bétonisation en haut et les voitures, non ! »

Sandra, Une électrice

« *La bétonisation en haut et les voitures, non !* », rebondit Sandra, une sexagénaire « *ravie* » de l'élection de Pierre-Jean Baudouard. « *Nous ne sommes pas Le Havre, nous ne voulons pas de centre-ville. Pour moi, le calme, la tranquillité et la sécurité, c'est important* », détaille-t-elle, avant de louer la future nouvelle équipe : « *Ils sont investis, plus jeunes, dynamiques, compétents, sans la grosse tête* ». Et de résumer : « *Il était grand temps que ça change.* »

André, le nonagénaire évoqué plus haut, ne souhaitait pas ce changement, même si « *ça n'avancait pas beaucoup avec [Hubert Dejean de la Bâtie]* ». « *Il travaillait pas mal quand même, poursuit André, était très gentil, serviable, et ne brusquait pas les choses.* » Des mots qui reconforteront peut-être le maire sortant.

NEWSLETTER MUNICIPALES Recevez gratuitement les dernières actualités des Municipales [en cliquant ici](#) Lire aussi

[Au Havre, il s'immole par le feu au domicile de son ex... avant de s'enfuir](#)

[Municipales 2026. Au Havre, un candidat UDR-RN qui ne vote pas pour sa propre élection...](#)

[Vous cherchez un travail ? À Harfleur, la journée de l'Emploi fait son retour](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

Municipales 2026 : à Étretat, le nouveau maire Philippe Laferriere face au défi du surtourisme dans le village - ICI

Théophile Pedrola

7-9 minutes

Résultats des élections municipales 2026



Philippe Laferriere, nouveau maire d'Étretat © Radio France -
Théophile Pedrola

Publié le mardi 17 mars 2026 à 19:32

Le nouveau maire d'Étretat, Philippe Laferriere, va très vite se frotter à l'un des défis majeurs du célèbre village côtier : gérer l'afflux des touristes, source de retombées économiques mais aussi de tensions, alors que la saison estivale approche déjà.

Philippe Laferriere, "*retraité actif*" de 64 ans, ancien chef d'entreprise, est depuis dimanche 15 mars 2026 élu maire du village d'Étretat. Une élection au premier tour, avec 53,4% des voix face aux deux autres listes concurrentes, dont celle menée par l'ancien maire, André Baillard, arrivé troisième. Une campagne menée avec l'ambition de garder "*le côté village*" de la commune, en incitant à l'installation de médecins salariés, à maintenir les commerces de proximité, à renforcer le lien social, à protéger les

biens et les personnes. Mais très vite, le nouveau maire va devoir faire face au principal défi du village : **la grande fréquentation touristique**. Un dossier qui a animé la campagne municipale et qui est la priorité du nouveau maire qui indiquait dans son programme souhaiter un *"tourisme durable"*, *"retrouver une offre de logements pour les résidents"* et *"apaiser le centre-bourg"*. De quoi ravir une majorité d'habitants, mais inquiéter aussi les commerçants.

Étretat, "invivable" l'été ?

Ainsi, Valérie, en train de promener son chien, qui a voté pour Philippe Laferriere, se réjouit-elle de l'élection. Selon elle, habiter à Étretat en haute saison, *"c'est invivable, c'est très très compliqué"*. Alors, *"on avait besoin de **renouveau**, retrouver une vie de village, des habitants, des commerces pour eux, des logements à l'année. Les habitants ont été un peu laissés de côté pendant un moment."* Mais elle le reconnaît : *"ce sera difficile. Être maire d'Étretat, c'est très compliqué."* Car il faut concilier les intérêts des habitants à l'année avec ceux des commerçants, qui ne votent pas tous dans le village. Beaucoup s'inquiètent des velléités supposées du nouveau maire de chasser les touristes. Certains ne cachent pas leur angoisse. Sophie Bocher-Polard, qui tient une boutique de spiritueux, elle, se veut mesurée : *"Il y a du bon tourisme, qui consomme ici, et du tourisme plus inutile, venant souvent en car, qui arrive, prend des photos à la plage et repart, et qui fait un peu fuir les premiers"*, estime-t-elle. Mais *"je ne pense pas qu'on puisse dire qu'il y a une surfréquentation à Étretat, et je ne vois pas comment on peut **empêcher** les gens de venir ici."*

Étretat avait été pointé du doigt dans la ["No List" du guide Fodors](#) en 2023. Alors, il faut arriver à **concilier deux ambitions pourtant opposées** : contenter les habitants à l'année tout en accueillant des touristes, qui viennent en masse *"depuis le Covid"* selon de nombreux habitants, [la sortie de la série Netflix Lupin](#), et l'ouverture d'une ligne de car directe entre Paris et Étretat, deux ou quatre par jour avec l'opérateur Flixbus.

Les solutions du nouveau maire

Voilà l'équation à résoudre pour Philippe Laferrière, selon qui *"beaucoup de nos problèmes viennent de la fréquentation touristique"*. Même si, prévient-il d'emblée, les touristes sont *"une chance pour notre économie, notre vitalité et nos emplois, car un village de 1.000 habitants avec tous les commerces de proximité et les services, on ne voit pas ça partout."* Mais cela impacte selon lui *"le stationnement, la disponibilité en logements à l'année, les commerces qui se transforment en commerces touristiques et la vie sociale du village."*

Lui constatant *"une certaine **passivité** de la mairie sur des sujets importants"*, et la baisse continue du nombre d'habitants, de plus en plus âgés, à l'année, ne souhaitant pas que le village *"devienne une sorte de Disneyland"*, a décidé de se présenter à l'élection municipale. Ses ambitions : mieux maîtriser les flux touristiques. Mais comment ? Pas question de limiter en nombre le nombre de personnes qui arrivent à Étretat, avec un système de réservations, plutôt de mettre en place une stratégie *"de **communication**"*, pour *"lisser les visites sur l'année, et pas seulement les week-ends ou l'été"*.

Mais concrètement ? *"L'idée, c'est de mettre des **parkings aux entrées du village**. Comme dans tout village touristique, vous n'entrez pas en voiture dans le cœur, les visiteurs restent à l'entrée, c'est ce que l'on veut faire. Aménager un parking, avec un accueil, des sanitaires, mais pas de trop grande taille. Il faut **contrôler le niveau de fréquentation** et voir ce qu'Étretat peut accueillir en simultané. Les visiteurs en général montent sur la falaise sur le petit sentier, cela pose des problèmes de sécurité et environnementaux. On veut aussi simplifier la signalétique pour mieux guider les visiteurs. Aujourd'hui, c'est un cauchemar quand ils arrivent. Ce sont des petites actions qui ne sont pas très compliquées à mettre en œuvre."*

Autre sujet lié au logement : *"Il faut mettre en place une régulation."*

Quasiment 100% des transactions immobilières sont transformées en meublés de tourisme. Il faut dire stop. On régulera pour un bon équilibre entre le logement à l'année et celui saisonnier, qui a aussi un rôle économique." [La loi Le Meur](#) "offre à la commune toute flexibilité pour régler cela assez rapidement", assure l'élus.

Des défis qui ne font pas peur au nouveau maire : "Au contraire, c'est un projet extraordinaire. Etretat a des atouts considérables, j'ai été confronté dans ma vie professionnelle à des sujets un peu plus complexes, je crois, je suis très optimiste et je pense qu'Etretat va vite rayonner."

Étretat (76790) : résultats du tour des élections municipales 2026

Passer la section

Philippe LAFERRIERE

12 15 sièges

Gaël BURAY

2 15 sièges

André BAILLARD

1 15 sièges

Participation

71,60 %

789 votants

Abstention

28,40 %

313 non-votants

Exprimés

70,51 % 777 votes

Votes blancs

0,89 % 7 votes

Votes nuls

0,63 % 5 votes

- [Élections municipales](#)
- [tourisme](#)
- [Protection de l'environnement](#)
- [mer - océan](#)

Recevez chaque jour l'essentiel de l'actualité locale.

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

En cliquant sur "S'abonner", j'accepte que les données recueillies par Radio France soient destinées à l'envoi par courrier électronique de contenus et d'informations relatifs aux programmes.

Sur le même thème

[Passer la section](#)

- Toussaint, petit village de près de 700 habitants près de Fécamp, est la seule commune en France à porter le nom de la fête chrétienne. ICI Normandie s'est rendu sur place pour savoir si cette journée y était vécue différemment.

Le 01/11/2025 à 07:15

- Après 44 ans de vie électorale, Alain Langlois, adjoint au maire d'Hautot-sur-Seine, s'arrêtera là aux prochaines élections municipales. Il raconte la difficulté d'être élu, face aux critiques et à la somme de travail à accomplir.

Le 11/04/2025 à 18:43

- Tout l'été ICI Normandie vous propose une série pour découvrir

Municipales 2026 à Quiberville-sur-Mer : les habitants "ne sont pas encore prêts pour le changement"

3–4 minutes

Élu depuis 1987, Jean-François Bloc a été réélu à la tête de Quiberville (Seine-Maritime). Et le taux de participation a été record : 88 % des habitants se sont rendus aux urnes.

Sur le même thème

[Municipales 2026](#)



Les deux candidats de Quiberville-sur-Mer (Seine-Maritime) ont voté ensemble le matin de l'élection. « Nous ne sommes pas rivaux

», déclare Karine Duriez. ©Mairie de Quiberville-sur-Mer

Par [Maxime Cartier](#) Publié le 17 mars 2026 à 16h02

Pour ces **élections municipales**, les habitants de [Quiberville-sur-Mer \(Seine-Maritime\)](#) ont répondu bien présents aux urnes. Près de 90 % de participation, 88 % exactement, « c'est exceptionnel », souligne le maire sortant, Jean-François Bloc.

Il y a eu 411 votants, pour 11 bulletins nuls et blancs. Résultats : le maire sortant obtient 309 voix contre 91 pour Karine Duriez.

« C'est une belle victoire, le travail d'équipe a payé. Je donne tout pour cette commune, je suis un enfant de Quiberville. Je suis un peu ému, les gens ont été derrière nous à fond », déclare Jean-François Bloc, à la tête de la commune depuis 1987.

Du changement dans six ans ?

Malgré la défaite, la candidate Karine Duriez, arrivée il y a tout juste quelques mois dans la commune, est forcément déçue mais y voit du positif tout de même : « On a fait presque 30 %, mais je serais la seule à intégrer le conseil municipal », souligne celle qui a déjà été conseillère dans son ancienne commune de Saint-Denis-d'Aclon.

Vidéos : en ce moment sur Actu

Selon elle, sa récente arrivée n'a peut-être pas joué en sa faveur : « Les Quibervillais ne sont pas encore prêts pour le changement, peut-être dans six ans ? Ils ne me connaissent pas encore, je vais tout faire pour qu'ils soient fiers de moi ».

Un changement qui devrait avoir lieu puisque Jean-François Bloc avait annoncé lors de sa candidature que ce mandat serait le dernier pour lui.

Municipales 2026, listes et résultats dans votre commune

La candidate est certaine qu'avec l'équipe gagnante, ils trouveront des projets communs, dans une même énergie. « J'ai salué M.

Bloc pour sa victoire, 91 voix, c'est déjà honorable, ce n'est que le début d'une belle histoire », conclut Karine Duriez

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

[Actualisé] Bardouville. L'une des trois listes se désiste pour dimanche

Julie Hervieux

~3 minutes

Le premier tour n'a pas permis de départager les trois listes annoncées à Bardouville pour ces élections municipales. La liste "Bardouville 2.0" menée par Frédéric Payet se classe à la première place provisoire du classement avec 44,08% des suffrages exprimés contre 39,67% pour la liste du maire sortant Dominique Rousseau "Ensemble, avançons pour Bardouville" et 16,25% pour "Bardouville 2026" menée par Ladislas Lefebvre. L'heure est à la réflexion pour les trois têtes de liste.

Une fusion possible ?

De son côté, Ladislas Lefebvre se disait *"déçu"* de ce résultat, ce lundi 16 mars. *"On se pose encore la question d'une alliance, on réfléchit."* Mardi 17, la liste "Bardouville 2026" a annoncé dans la matinée, se désister pour le second tour. *"Après une longue réunion, nous avons fait ce choix. Ce choix est guidé par le sens des responsabilités et par la cohérence avec les valeurs que nous avons portées tout au long de cette campagne"*, explique Ladislas Lefebvre. L'équipe de "Bardouville 2026" fait également le choix d'apporter son soutien à la liste "Bardouville 2.0" menée par Frédéric Payet. *"Nous partageons des valeurs d'écoute et de renouveau. Même si nous avons des différences sur nos programmes, nous nous rejoignons sur certains points. Nous soutenons la redynamisation du village et l'élan de renouveau"*, ajoute Ladislas Lefebvre.

Une vision partagée par Frédéric Payet qui a redéposé sa liste complète en préfecture ce lundi 16 mars au matin. *"Nous avons été plutôt satisfaits pour une première fois. Aujourd'hui le projet est clair. Nous souhaitons être en lien avec la population sur un fonctionnement de délégation. Nous ne voulons pas représenter ce qu'on entend souvent à savoir l'épuisement du maire. Nous avons imaginé une organisation claire avec un maire, deux adjoints et des conseillers délégués. Nous souhaitons un nouvel élan pour la commune".*

Pour Dominique Rousseau, la question de fusion ne se pose pas. *"Je vais déposer ma liste demain matin en préfecture, il n'y aura pas de fusion, on reste nous-même avec notre projet. Je me doute qu'avec trois listes c'est compliqué de passer au premier tour, je suis lucide. Il y a très peu d'écart entre le premier et le deuxième, on va poursuivre nos efforts",* annonçait-il lundi 16 mars.

Traquée et menacée de mort pendant des années par son ex... emprisonné

Auteur Sarah Brethes (Mediapart)

10–12 minutes

Depuis 2021, Célia, 29 ans, dénonce le harcèlement par son ancien compagnon, incarcéré près de Rouen pour l'avoir violentée. Malgré une demi-douzaine de plaintes, police et justice l'ont laissée sans protection. Son agresseur sera finalement de nouveau jugé mercredi 18 mars.

« Je vais te remonter et te chasser comme un sanglier » ; « Je vais te fumer quand je vais sortir » ; « Tu vas payer et ta fille va finir comme toi » ; « Va porter plainte quinze fois, j'en ai rien à branler » ; « Tu te crois maline en pensant que tu peux aller au restaurant et que ça ne va pas se savoir ? » Voici un échantillon des centaines de messages vocaux reçus durant l'été 2025 par Célia, 29 ans.

La voix menaçante qui la couvre d'une logorrhée d'insultes est, selon la jeune femme, celle de Sofiane B., qui fut son premier petit ami, rencontré alors qu'elle avait 14 ans.

La singularité de cette affaire réside dans le fait que Sofiane B. harcèle depuis cinq ans son ex-conjointe alors qu'il est incarcéré au centre de détention de Val-de-Reuil (Eure) où les téléphones sont, en théorie, interdits. Âgé lui aussi de 29 ans, il purge deux condamnations dans cette prison qui accueille des longues peines : une première pour avoir violenté physiquement et psychologiquement Célia quand elle était sa compagne, une deuxième pour avoir harcelé et menacé par téléphone la jeune

femme et sa mère depuis sa cellule en 2021, au début de sa détention.

Au moment de son dernier procès, en 2021, Sofiane B. avait déjà une trentaine de condamnations à son casier judiciaire pour vols aggravés, violences ou détention de stupéfiants. Il est libérable au printemps 2026.

« Depuis qu'il est en prison, il n'a quasiment jamais arrêté de me harceler, de me menacer, de me faire suivre. En cinq ans, il a dû me laisser tranquille trois mois », raconte la jeune femme, qui a déménagé à six reprises et changé de numéro de téléphone un nombre incalculable de fois. *« Il me retrouve toujours. Je vis dans la terreur qu'il sème depuis quinze ans, il se croit dans un film »,* souffle-t-elle, le regard éteint.

Car il n'y a pas que les appels en numéro masqué et les messages – jusqu'à vingt par jour, parfois au milieu de la nuit. Célia subit aussi la traque, l'espionnage et les intimidations, commanditées, selon elle, auprès de *« relais à l'extérieur »*. Dans certains de ses messages, que *Mediapart* a pu écouter, son ex-petit ami livre en effet de nombreux détails sur les lieux où elle se trouve, les tenues qu'elle porte, les personnes qu'elle fréquente, parfois en temps réel, et menace d'envoyer des gens la *« balafrer »*.

« Pendant ma grossesse, j'ai dû me cacher car il me disait qu'il allait me faire taper dans le ventre », ajoute la jeune femme.

À l'automne 2025, on a tambouriné à la porte de son appartement en plein milieu de la nuit, et une pierre a été jetée dans une des fenêtres, les laissant, elle et sa fille de 2 ans, terrorisées. Elle a aussi retrouvé un traceur sur sa voiture, qui a été volontairement détériorée à plusieurs reprises ces dernières années.

Un soir, à 23 heures, son ex-petit ami, qui avait appris elle ne sait comment qu'elle avait cuisiné quelques jours plus tôt un poulet aux olives pour un ami, lui a intimé de refaire la recette pour lui et de déposer le plat deux heures plus tard devant chez elle. *« Le lendemain, quelqu'un était passé le récupérer »,* raconte-t-elle.

Un autre jour, en décembre 2024, alors qu'elle faisait des courses chez Zara, Célia a été sans raison agressée par une jeune femme, petite amie d'un proche de Sofiane B. Des faux comptes d'escort-girl ont aussi été créés avec son vrai nom, et son identité a été usurpée, ce qui lui a valu de recevoir des contraventions pour des véhicules qui ne lui appartenaient pas.

« *C'est une traque sans fin. Elle ne peut même plus travailler* », déplore sa mère, Sophie, chez qui Célia se réfugie régulièrement avec sa fille.

Sollicitée afin de réagir à ces éléments et aux déclarations de Célia et de ses proches, l'avocate de Sofiane B., Claire-Marie Pépin, nous a indiqué ne pas souhaiter faire de commentaire à ce stade.

Des plaintes en vain

L'ensemble des faits relatés par Célia sont consignés dans des plaintes, que *Mediaparta* pu consulter. Entre 2021 et 2025, elle en a déposé une demi-douzaine, auprès de la police et de la gendarmerie, dans le ressort du parquet de Caen (Calvados), où elle vit. « *Plusieurs fois, on a refusé de prendre mes plaintes. On ne m'a jamais prise au sérieux, aucune n'a eu de suite* », raconte-t-elle.

Sa dernière visite au commissariat de Caen date de novembre 2025. « *J'ai déposé plainte à plusieurs reprises contre lui pour violences, menaces et harcèlement, avant et pendant sa détention. À ce jour, je n'ai pas de nouvelles de ces plaintes* », est-il mentionné dans le procès-verbal (PV) de son audition, où elle indique avoir reçu plus de six cents appels en quatre mois. Des exemples de messages de menaces de mort sont consignés dans le PV, sur lequel il est indiqué qu'il sera transmis au procureur de Caen : « *Tu ne passeras pas la trentaine* » ; « *Je vais passer à la vitesse supérieure* ».

En 2025, déjà quatre-vingt-cinq féminicides ont été recensés en France. Je crains profondément d'être la prochaine.

Célia, dans une lettre à Gérald Darmanin

Trois mois plus tôt, en août 2025, la jeune femme avait déjà déposé plainte dans une gendarmerie de la région. « *J'ai peur en sortant de chez moi, même si je sais que Sofiane est incarcéré, il fait régulièrement appel à des connaissances pour s'en prendre à moi* », « *il menace mes copines* », « *il a envoyé quelqu'un à mon travail, j'ai dû me mettre en arrêt* », avait-elle expliqué à une gendarme, dans une longue audition, consignée sur neuf pages.

« *Quand il a retrouvé l'adresse de chez moi, il me tenait car j'avais peur. Donc je faisais tout ce qu'il disait : ne plus sortir, ne pas voir de garçons, ne plus avoir de contacts avec le père de ma fille. Je l'ai fait car je pensais qu'il allait me laisser tranquille* », avait-elle précisé. Avant de conclure : « *Je suis détruite, vidée [...]. C'est comme si je jetais une bouteille à la mer car je ne vois pas le bout.* »

Les lettres du désespoir

Isolées et confrontées à l'absence de réponse des institutions censées les protéger, Célia et sa mère ont peu à peu sombré dans l'épuisement et le désespoir. « *En novembre dernier, alors qu'on savait qu'il allait sortir de prison au printemps, mes collègues ont pris le relais pour nous aider car je ne savais plus quoi faire.*

J'arrive à un point où mon cerveau ne connecte plus », lâche la mère de Célia qui, comme sa fille, craint qu'il finisse par la tuer.

Ces collègues ont rédigé une lettre, adressée au nom de Célia à Gérald Darmanin, alors ministre de l'intérieur et désormais en charge de la justice, aux procureurs de Caen et d'Évreux (dont dépend la prison) et à la directrice du centre de détention de Val-de-Reuil. C'est cette dernière qui a alerté le parquet d'Évreux, selon les informations de *Mediapart*. Parquet qui s'est emparé de l'affaire.

Dans la lettre, sous la plume des amies de sa mère, la jeune femme implore : « *Je vous écris car j'ai la conviction que seule*

l'intervention de l'État peut empêcher un drame. » À Gérald Darmanin, le courrier dit : *« En 2025, déjà quatre-vingt-cinq féminicides ont été recensés en France. Je crains profondément d'être la prochaine. »* Aux courriers avaient été jointes des clés USB contenant des centaines de messages audio de menace.

« Nous n'avions pas connaissance auparavant de cette situation à Évreux », nous a indiqué le procureur de la République Rémi Coutin, qui a ouvert une nouvelle enquête en décembre 2025, confiée conjointement au commissariat de Val-de-Reuil, chargé des investigations, et à celui de Caen – où Célia s'était rendue à plusieurs reprises.

Sollicité, le procureur de Caen Joël Garrigue nous a indiqué en décembre 2025 que cette situation était *« bien sûr connue du parquet de Caen »* et que *« plusieurs enquêtes étaient actuellement en cours »*. Interrogé sur les raisons pour lesquelles les plaintes de Célia étaient jusqu'ici restées sans suite, il n'a pas répondu.

Un nouveau procès le 18 mars

Après les sollicitations de *Mediapart* auprès des procureurs et de la direction de la prison – qui nous a renvoyé vers le parquet d'Évreux –, Célia a été convoquée au commissariat de Caen. Mi-janvier, on lui a pour la première fois proposé un téléphone grave danger (TGD), un dispositif de téléprotection lui permettant d'alerter les forces de l'ordre en cas de danger. Elle a immédiatement accepté.

« Je respire un peu mais je ne comprends pas comment ça a pu durer autant d'années, comment il a pu avoir un téléphone en prison et continuer, malgré mes plaintes », dit-elle.

À l'issue de cette nouvelle enquête, Sofiane B. a été placé en garde à vue et renvoyé en comparution immédiate en janvier pour être jugé pour harcèlement et menaces. Lors de cette audience, le prévenu a demandé un délai pour préparer sa défense : il sera jugé mercredi 18 mars. Célia a prévu de se rendre au tribunal, malgré la

peur.

« On appréhende le jugement : que va-t-il se passer ensuite, même s'il reste en prison ? Il va ravoir un téléphone ! Quand est-ce que ça va s'arrêter ? Il faut que les gens se rendent compte de ce qui se passe : la vie de ma fille est détruite, et ce n'est qu'une histoire parmi beaucoup d'autres », souffle la mère de Célia.

La cousine de la jeune femme, Laëtitia, ne décolère pas, évoquant, très émue, *« quinze années de vie perdues »* : *« Comment peut-on se faire menacer, frapper dans un magasin juste parce que quelqu'un derrière les barreaux a décidé qu'il était plus fort que la justice ? Des histoires comme ça, on pense que ça n'existe que dans les films qui racontent des histoires de cartels. J'en veux au système, car il a recommencé malgré de lourdes peines de prison. Célia vit avec cette peur qu'il passe à l'acte... »*

Depuis fin décembre, le harcèlement a quasiment cessé. Le 14 février, Célia a tout de même reçu un message anonyme sur Snapchat, émanant d'un faux compte : *« Fête bien la Saint-Valentin et prépare-toi à te refaire le visage. »*

Près de Rouen, l'ex-futur policier reconnu coupable de viol

Guillaume LEJEUNE

5-7 minutes

Justice. La cour criminelle condamne un ancien élève de l'école nationale de police de Oissel à cinq ans de prison, dont quatre avec sursis. Mardi 17 mars 2026, il s'est tiré bien des balles dans le pied...



Me Stéphane Kujawski a porté la parole de la plaignante reconnue victime. Au second plan, l'avocate générale Marie Gadilhe qui a requis sept ans de prison - Aquarelle pour Paris Normandie : William Brodrick.



Publié: 17 Mars 2026 à 21h22 Temps de lecture: 1 min

Devant la cour criminelle mardi 17 mars 2026, une policière alors

en poste à l'école de police de Oissel s'emberlificote : « *je ne dis pas que c'est de sa faute* (à la plaignante, Ndlr). *Je ne sais pas pourquoi j'ai déclaré qu'elle avait l'air détaché quand elle est venue nous voir.* »

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

La fonctionnaire, citée par la défense, se fait sécher net. Quand la présidente reprend ses déclarations lors de l'enquête, dépeignant la partie civile comme « *une jolie métisse extravertie habillée de façon antillaise, très légère et qui ne passait pas inaperçue* », un clou de plus est planté dans le cercueil judiciaire de l'accusé.

Combien de fois s'est-il tiré une balle dans le pied lors de son audition ? Jamais il n'a su prendre la main tendue par la magistrate. L'erreur est humaine. Mais lui considère n'en avoir fait aucune. Point barre !

Jamais incarcéré

L'élève a-t-elle succombé au charme de son ami dans sa chambre, [la nuit 19 au 20 juin 2021, après une sortie en ville alcoolisée](#), avant de se raviser pendant des caresses sexuelles communes ? Ou, à la faveur de l'endormissement, a-t-il commencé à abuser d'elle ?

En début de soirée, la réponse tombe. La jeune femme passe du statut de plaignante à victime. La cour criminelle déclare coupable de viol l'ex-futur policier. Elle le condamne à cinq ans de prison dont quatre avec sursis. Il n'ira pas en détention.

Plus tôt, l'avocate générale avait requis sept ans ferme. Marie Gadilhe n'omet pas de relever que la gamine de l'époque, naïve, était « *malade, fatiguée et alcoolisée.* » Et donc vulnérable. Le ministère public insiste sur le cadre dans lequel les faits ont eu lieu. *A fortiori* commis par un élève gardien de la paix qui « *n'assume pas.* » L'image de l'institution a été égratignée.

« Incapable de dire ce qu'il s'est passé »

À décharge, le ministère public retient la nature du viol (une pénétration digitale), son unicité, l'absence de casier judiciaire, la vie professionnelle et conjugale de l'accusé. Mais pas suffisant pour un sursis probatoire. [Me Stéphane Kujawski](#) (parties civiles) pointe aussi du doigt les incohérences dans le récit d'un garçon « *incapable de dire ce qu'il s'est passé pendant trois heures !* »

Le feu sacré dans une main, la procédure dans l'autre, Me Pejman Pourzand entend prouver l'innocence de son client. « *Les faits, rien que les faits et pas leurs interprétations* », plaide le conseil.

Démonstratif, il argumente centimètre par centimètre pour faire vaciller les assertions de la partie civile.

(Vivement que ça se termine. »

L'accusé.

Rarement on a vu un accusé s'y prendre aussi mal. « *Je n'ai pas écouté* (la plaignante, Ndlr), *je connais son histoire par cœur et la vérité, c'est la mienne* », déclare-t-il. [La présidente tique](#). Pourquoi son ancienne collègue jouerait-elle la comédie ? Quel serait son intérêt de mentir ? « *Je n'ai pas d'explications* », rétorque le jeune homme.

« C'est tellement dur tous ces regards accusateurs »

Au micro, après un tac au tac déplacé avec la juge, il finit par craquer. Il ne lâche rien. Mais il pleure. « *Une simple accusation permet de faire écrouler un monde* », souffle l'ancien Don Juan de 27 ans. Surtout celles portées par des femmes. Ouïe...

« *C'est tellement dur tous ces regards accusateurs. Vivement que ça se termine. J'ai complètement tourné la page, je me suis épanoui dans autre chose* », confie-t-il encore maladroitement. Le verdict est, à ce moment-là, loin d'être rendu.

Incapable de « *se confronter aux faits* », indélicat jusqu'à contredire sa propre petite amie qui le défend contre vents et marées, il paie également ses dénégations en acier trempé. Et son insolence. Il

figure au fichier des agresseurs sexuels. Mais s'en sort bien.
L'amateur de blagues graveleuses a dix jours pour faire appel.

Lire aussi



[Prix Liberté 2026 de la Région Normandie : vous avez entre 15 et 25 ans, c'est le moment de voter](#)



[Décès d'Enzo dans l'Eure : la nounou sera jugée en cour criminelle](#)



Refus d'obtempérer et fin de cavale pour le faux gendarme de Seine-Maritime

Par Laurent Derouet Le 17 mars 2026 à 15h03

2-3 minutes

Il avait tout l'attirail du parfait gendarme. Et pourtant, cet habitant de Caudebec-lès-Elbeuf (Seine-Maritime) a comparu en fin de semaine dernière devant le tribunal judiciaire de Rouen, le point final d'une cavale d'une dizaine de jours pour ce [faux gendarme](#).



Repéré à Elbeuf le dimanche 1er mars par un équipage de police – la vraie celle-là - à bord de son véhicule, une Peugeot 308 grise équipée d'un gyrophare et d'une sirène deux-tons, l'individu attire la méfiance de ses potentiels collègues qui décident de le contrôler.

C'est alors qu'il refuse d'obtempérer et prend la fuite. Après une rapide enquête, les forces de l'ordre réussissent à l'identifier et s'aperçoivent qu'il est déjà connu pour des faits d'usurpation d'identité. Reste à lui mettre la main dessus.

Une carte professionnelle volée et une réplique d'arme de poing

Sa cavale le conduit dans l'Eure, puis dans les Yvelines où il abandonne son véhicule. Retrouvé par les enquêteurs, ces derniers découvrent à bord une tenue complète de gendarme, une carte professionnelle volée à un vrai militaire et une réplique d'arme de poing. De quoi tromper son monde. Et lui valoir de sérieux

ennuis.



Newsletter L'essentiel du matin

Un tour de l'actualité pour commencer la journée

C'est finalement à Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines) qu'il est appréhendé le 11 mars dernier. Conduit en garde à vue, il reconnaît les faits qui lui valent donc d'être entendu à la barre du tribunal rouennais deux jours plus tard.

Il sera finalement condamné pour sa passion pour l'uniforme à seize mois de prison ferme - huit mois pour ces faits auxquels se sont ajoutés huit mois de sursis révoqué – avant d'être placé sous mandat de dépôt à l'issue de l'audience. Quant à son véhicule, il lui a été définitivement confisqué. Le gyrophare ne fait pas le gendarme.

Carte professionnelle volée, uniforme, gyrophare, fausse arme de poing... Il se prenait pour un gendarme, un homme interpellé et condamné après 10 jours de cavale

Écrit par Mélisande Queinnec

3–4 minutes

C'est une affaire quelque peu insolite. Après 10 jours de cavale, la police de Seine-Maritime a interpellé un homme suite à un refus d'obtempérer. Gyrophare et sirène, uniforme de la gendarmerie, fausse arme de poing... Celui-ci se faisait passer pour un gendarme. Le 13 mars 2026, il a été condamné à de la prison ferme. Détails.

La Quotidienne Société

De la vie quotidienne aux grands enjeux, recevez tous les jours les sujets qui font la société locale, comme la justice, l'éducation, la santé et la famille.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "La Quotidienne Société". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter.

[Notre politique de confidentialité](#)

Ce mardi 17 mars, la police de Seine-Maritime a indiqué avoir procédé à une arrestation... plutôt rare. Celle d'un "faux gendarme", un homme qui avait investi dans une panoplie complète de gardien de la paix, de l'uniforme à la réplique d'arme de poing, en passant par la carte professionnelle - volée cette fois-ci à un véritable

gendarme.

Sur les réseaux sociaux, la police indique que l'homme a été interpellé "*après une série d'infractions graves à Elbeuf*". Le 1er mars, il est repéré circulant à bord d'une voiture Peugeot, avec gyrophare et sirène. Il refuse ensuite d'obtempérer aux injonctions des forces de l'ordre, qui tentent de procéder à son contrôle, et prend la fuite.

Pour des raisons qui restent à déterminer, l'homme abandonne également son véhicule. C'est en procédant à sa fouille que les policiers découvrent une tenue complète de gendarme, une carte professionnelle, une réplique d'arme de poing et une multitude d'accessoires voués à crédibiliser le faux gendarme.

"Domicilié à Caudebec-lès-Elbeuf, l'auteur s'enfuit dans l'Eure, puis dans les Yvelines", détaille la police, précisant que le mis en cause a pu être identifié à l'issue d'une enquête, et que ce dernier est déjà connu de la justice pour "usurpation de fonction".

Interpellé le 11 mars dernier à Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines) et placé en garde à vue, le mis en cause a reconnu les faits. Jugé deux jours plus tard par le tribunal de Rouen, il a écopé d'une peine de 16 mois de prison ferme (8 mois pour ces faits ainsi que 8 mois de sursis révoqué), avec mandat de dépôt immédiat. Son véhicule lui a également été confisqué.

Comment le numérique s'est invité dans les élections municipales

Par Victoria Beurnez

6–7 minutes

Les candidats – et futurs élus – aux municipales sont attendus sur les sujets numériques. Entre cybersécurité, intelligence artificielle et données, ces problématiques sont désormais loin d'être anecdotiques et ont d'ailleurs fait leur entrée dans les programmes de ces élections municipales françaises.

Ainsi, selon les [résultats préliminaires](#) d'une large enquête menée par l'Observatoire Data Publica, dans 88 % des villes de plus de 100 000 habitants, au moins une liste principale formule des propositions sur les données ou l'intelligence artificielle. Plusieurs tendances se dégagent sur ces deux périmètres, faisant écho à la multitude de projets lancés ces derniers mois dans les collectivités.

Du côté de l'intelligence artificielle par exemple, les propositions s'axent autour de l'infrastructure urbaine et de la sécurité, avec la détection automatisée, la régulation du trafic ou encore la vidéo-verbalisation ; autour du fonctionnement interne des collectivités, avec l'automatisation de certaines tâches et l'optimisation des services publics ; et enfin, autour de l'IA comme sujet de principes et de gouvernances, avec notamment la mise en place de chartes éthiques, de transparence, et la volonté d'encadrement de ses usages.

La donnée au service des territoires

Concernant les données, les programmes évoquent notamment la

création de services publics de la donnée, à l'image de ce que propose désormais l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), avec sa Fabrique de la donnée territoriale, déclinée localement, mais aussi le développement de l'*open data* et l'amélioration de l'accès et du partage des données publiques. En ce qui concerne les données, justement, l'association Open Data France, qui œuvre pour l'ouverture des données publiques dans les territoires, avait partagé aux candidats [un manifeste](#) visant à “mettre la donnée” au cœur de ces élections, en formulant des propositions liées à cette politique publique.

Lire aussi : [L'IGN lance son service public de la carte et des données du territoire](#)

L'association invite ainsi les candidats, et futurs maires, à s'engager sur cinq principes : “*faire de la donnée le socle de l'action publique locale*”, en tant qu'outil à la décision, “*promouvoir les communs numériques*”, en ouvrant les données, “*donner aux collectivités les moyens d'agir par des financements adaptés, une mutualisation des compétences et la formation des élus et agents aux enjeux de la donnée et de la cybersécurité*”, “*affirmer une gouvernance territoriale*” et enfin “*renforcer la coordination multi-niveaux en inscrivant l'action municipale dans une coopération active avec l'intercommunalité, la région, l'État et l'Europe*”.

Acculturer les agents et les élus

Ces pistes d'action sur la donnée se retrouvent également chez la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR), spécialisée dans l'accompagnement des collectivités sur les services publics en réseau – dont le numérique. À l'instar de l'association Open Data France, la FNCCR a formulé [un cadre de propositions](#) concernant le numérique “*au service de l'action publique locale*”.

Ainsi, concernant les données, la Fédération appelle de ses vœux le développement d'un vrai service public local de la donnée “*pour*

sécuriser, maîtriser et gérer les données tout au long de leur cycle de vie en conformité avec le cadre réglementaire en vigueur”. De la même manière, elle milite pour une amélioration de la qualité de traitement des données, de leur valorisation et de leur partage, le tout encadré par une doctrine locale, “équilibrée et concertée pour se saisir des opportunités et écarter les risques liés à l’usage des systèmes d’intelligence artificielle”.

Lire aussi : [L’IGN lance son service public de la carte et des données du territoire](#)

Pour les agents, la FNCCR invite les collectivités à “*acculturer et former les élus et les agents aux enjeux du numérique et de ses usages*”, et à constituer et améliorer en continu une offre locale de services numériques adaptées aux besoins des agents. Comme l’a montré la tendance de ces derniers mois, notamment avec l’alliance, fin 2025, de plusieurs opérateurs publics de services numériques, l’heure est aussi à la mutualisation : la FNCCR propose ainsi de “*mutualiser les ressources pour opérer à moindre coût des services numériques robustes, souverains et sécurisés*”, tout en faisant la promotion d’une approche “*numérique responsable*” dans l’action publique locale.

Améliorer l’identité numérique

Enfin, côté cybersécurité, les collectivités devront prochainement se conformer à la loi cybersécurité et résilience ; si la direction générale de l’Agence nationale de la sécurité des systèmes d’information (Anssi) a déjà engagé le travail depuis 2025 pour augmenter les exigences des collectivités en matière de cybersécurité, un lourd travail reste à faire. Si la FNCCR recommande d’inclure la cybersécurité dans les plans communaux de sécurité (PCS), l’association Déclic, spécialisé dans le numérique en territoire, va encore plus loin : l’association a fait parvenir, début mars, [une lettre](#) à la ministre déléguée, chargée du numérique et de l’intelligence artificielle. La lettre invitait la ministre

à envoyer une communication officielle à tous les nouveaux maires de France et à leur équipe pour les sensibiliser aux risques de matière de cybersécurité, sur un point bien particulier : l'identité électronique.

Lire aussi : [L'État appelé à renforcer l'accompagnement des collectivités sur leur cybersécurité](#)

En effet, selon l'Agence nationale pour la cohésion des territoires, [seules 43 %](#) des communes françaises disposent d'une messagerie sécurisée – et non générique, c'est-à-dire sous Gmail, Hotmail ou Yahoo. L'utilisation de ces services grand public par les élus posent des risques de sécurité : hameçonnage, perte de maîtrise des données, piratage... C'est pour cette raison que l'association Déclic a demandé à la ministre de rappeler aux nouveaux élus leur obligation, notamment en matière de données personnelles.

Avec les neurosciences, l'État outille ses inspecteurs contre les biais psychologiques

Paul Idczak

5-6 minutes

Une vingtaine de pages listant *“les bons réflexes”* à adopter *“pour améliorer sa posture”* grâce aux sciences comportementales. Diffusées en février dernier par la direction interministérielle de la transformation publique (DITP), [des fiches pratiques](#) dédiées aux membres des services d'inspection et de contrôle de l'État font figure d'innovation dans l'aspect opérationnel des missions réalisées par ces derniers. *“C'est la première fois qu'un objet de ce type est rendu public”*, confirme auprès d'*Acteurs publics* Stéphan Giraud, le responsable du programme de la DITP dédié aux sciences comportementales.

Initialement, l'initiative est à mettre à l'actif de l'inspection générale des affaires sociales (Igas). L'an dernier, le service a souhaité aller plus loin dans son usage des sciences cognitives, en lançant un groupe de travail dédié à l'évolution même de leurs pratiques opérationnelles et organisationnelles. Pour cela, l'inspection pilotée par Thomas Audigé a notamment pu bénéficier de l'appui de Mariam Chammat, docteure en neurosciences cognitives et cheffe de projets *“sciences comportementales”* à la DITP. Avec un objectif en tête : établir une boîte à outils permettant, à chacune des grandes étapes de la réalisation d'une mission, d'identifier les principaux biais psychologiques susceptibles d'affecter le résultat des travaux. *“Il est très probable que des biais cognitifs et autres aléas organisationnels surgissent, influençant parfois nos analyses,*

nos décisions et la dynamique collective”, commente ainsi, avec lucidité, l’avant-propos du guide.

Lire aussi : [Pour diversifier leurs recrutements, des inspections générales misent sur les sciences comportementales](#)

Pour contrer ces influences, les fiches pratiques s’intéressent à la fois au pilotage, au cadrage, à l’investigation et à la formulation de recommandations. Listant, pour ce faire, les grands écueils à éviter, les questions à se poser et les actions à mettre en place pour y répondre efficacement. Avec un accent placé, en particulier, sur les solutions menées en équipe, insiste Stéphan Giraud. Pour lui, comme *“on ne peut pas être dans une autodiscipline permanente”*, il faut mener des actions *“a minima collectives, et encore mieux procédurales”*.

Temps d’échange et jeux de rôle

Parmi ces actions, le document recommande par exemple, au moment de cadrer la mission, de mener un jeu de rôle où chaque inspecteur prend, tour à tour, le rôle d’*“avocat du diable”* pour remettre en question les hypothèses de ses collègues. Une manière d’éviter les *“faux consensus”* ou bien un éventuel décalage des attentes au sein d’une même équipe, qui pourraient, plus tard, nuire aux conclusions de la mission. L’organisation de temps d’échanges réguliers est également mise en avant, pour vérifier, entre autres, la bonne neutralité des discussions et éviter d’éventuels conflits d’intérêts avec des interlocuteurs.

Les fiches proposent par ailleurs diverses solutions pour prémunir les inspecteurs à la fois de l’autocensure face à la *“peur des enjeux politiques”*, et éviter le biais de confirmation ainsi que la formulation de recommandations qui ne tiendraient pas compte de la réalité du terrain. Ce qui doit passer, une nouvelle fois, par des moments de prise de recul et d’analyse permettant, par exemple, *“de croiser les regards, d’affiner l’interprétation des données disponibles et d’éviter les contresens”*.

Lire aussi : [Les sciences cognitives s'immiscent dans la formation continue des cadres supérieurs](#)

Si la liste de solutions pour lutter contre ces biais est exhaustive, la DITP la présente surtout comme un outil d'assistance opérationnelle que les inspecteurs peuvent utiliser, à leur guise, pour faciliter leurs travaux. *“C’est une boîte à outils dans laquelle piocher pour limiter les risques, et pas une recette miracle”*, préfère prévenir Stéphane Giraud.

Reste que la direction interministérielle a trouvé les recommandations assez pertinentes pour les mettre à disposition de toute l'administration, au-delà des travaux menés en interne avec différentes structures de l'État. Comme l'indique le document, en préambule, ces solutions sont *“susceptibles d'éclairer tous types d'activité administrative relevant de l'investigation, du contrôle ou de l'évaluation”*. Stéphane Giraud va, lui, plus loin, y voyant *“un intérêt plus général pour tout type de mission, pour la conduite de projets et pour la décision publique, plus largement”*. Confirmant ainsi, dans le même temps, la place croissante prise récemment par les sciences comportementales au sein de l'administration française.

Cumul emploi-retraite des fonctionnaires : des pensions plus élevées mais des carrières plus courtes

Par Marie Malaterre

4–5 minutes

Le sujet des règles sur le cumul emploi-retraite pour les fonctionnaires a été mis sur la table l'année dernière par un député Renaissance, ce dernier souhaitant notamment modifier la règle d'écèlement et les modalités de détermination du plafond d'éligibilité au dispositif. Ce à quoi le gouvernement Bayrou, à l'époque, avait opposé une fin de non-recevoir, arguant notamment que ces départs anticipés relevaient d'un choix de l'assuré et que le dispositif d'écèlement visait à encourager la poursuite d'activité jusqu'à l'acquisition des droits à la pension complète.

La question du cumul emploi-retraite a également été soulevée, vendredi 13 mars, dans le cadre des réunions Travail-Emploi-Retraite menées à l'initiative de l'exécutif et coordonnées par Jean-Denis Combrexelle. Une problématique qui, selon les participants aux réunions, ne peut pas être abordée de la même manière côté privé et côté public, faute de données statistiques disponibles pour les fonctionnaires.

Lire aussi : [Pas d'assouplissement en vue des règles sur le cumul emploi-retraite pour les fonctionnaires](#)

C'est dans cette optique que la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques du ministère de la Santé et des Solidarités (Drees) a présenté un point complet et chiffré de

la situation. On y apprend notamment qu'un retraité de la fonction publique sur 5, né en 1950, a cumulé sa retraite avec un emploi avant ses 67 ans. Aussi, les retraités de la fonction publique ayant cumulé retraite et emploi ont des pensions légèrement supérieures, soit 2 222 euros en moyenne pour les cumulants dans la fonction publique d'État, contre 2 082 euros pour les non-cumulants.

Des montants qui s'élèvent à 2 255 euros pour les cumulants "sédentaires", c'est-à-dire hors catégories actives, contre 2 077 euros pour les non-cumulants. Les fonctionnaires des catégories actives ayant bénéficié du dispositif ont touché en moyenne 2 179 euros de pension de retraite, contre 2 093 pour les autres.

Concernant les versants territorial et hospitalier, d'après les chiffres de la Caisse nationale de retraites des fonctionnaires des collectivités locales (CNRACL) qui leur est dédiée, la différence est de 1 421 euros pour les cumulants contre 1 394 euros pour les non-cumulants.

Quid du minimum garanti ?

On apprend également que les retraités de la fonction publique ayant cumulé emploi et retraite ont des durées validées légèrement plus faibles, soit 138 trimestres au total pour les cumulants de la fonction publique d'État, contre 142 pour les non-cumulants. Dans la territoriale et l'hospitalière, ces chiffres s'élèvent à 113 trimestres pour les cumulants, contre 120 pour les non-cumulants.

Les travaux menés par le service statistique public de la santé et des solidarités montrent également que les retraités de la fonction publique ayant cumulé retraite et emploi sont partis, en moyenne, plus tôt à la retraite. On relève 57,3 ans d'âge moyen de liquidation des droits pour les agents publics d'État qui ont cumulé emploi et retraite contre 59,4 ans pour les autres.

Les chiffres de la CNRACL concernant les territoriaux et les hospitaliers montrent un rapport de 56,2 ans pour les cumulants et 59,5 ans pour les non-cumulants.

Concernant le “minimum garanti” de retraite, le Miga, un retraité de la fonction publique sur 5, né en 1953, en bénéficie. Pour rappel, la pension de retraite d’un fonctionnaire ne peut être inférieure au minimum garanti et dans tous les cas, c’est le montant le plus favorable qui est privilégié sans que l’intéressé ait à le demander. On remarque aussi des carrières plus courtes et plus d’invalidité pour les bénéficiaires du minimum garanti relevant de la fonction publique que pour ceux relevant d’autres régimes.

Fonction publique : un entretien professionnel présentant des irrégularités de forme ne suffit pas à invalider une évaluation

Par Carla Spodek

3–4 minutes

Les irrégularités formelles n'ont pas d'incidence sur la légalité de l'évaluation professionnelle. C'est ce que rappelle le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne en validant le 10 février dernier le compte rendu d'entretien professionnel contesté, malgré plusieurs manquements allégués par l'agente, qu'il juge dépourvus d'effet sur le sens de l'appréciation portée par l'administration.

À l'origine de l'affaire, une secrétaire administrative de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur de classe exceptionnelle exerçait depuis près de dix ans des fonctions de gestionnaire au bureau des concours du rectorat de Reims. À l'issue de son entretien professionnel annuel, tenu le 29 août 2024, la gestionnaire conteste le compte rendu produit par ses supérieurs hiérarchiques et décide dès lors de saisir la juridiction administrative, afin qu'il soit annulé.

La requérante a invoqué de nombreux griefs tenant tant à la régularité de la procédure qu'au bien-fondé de l'évaluation. Elle soutient notamment que l'entretien est intervenu tardivement au regard du calendrier fixé par l'administration, qu'aucun document préparatoire ne lui a été communiqué, qu'elle n'a pas bénéficié d'un entretien intermédiaire, et que certaines mentions du compte rendu seraient inexactes ou insuffisamment motivées. Elle conteste

également l'appréciation portée sur sa manière de servir, qu'elle estime entachée d'erreur manifeste, et fait valoir que cette évaluation aurait contribué à une dégradation de son état de santé.

Des critiques nombreuses mais une évaluation tout de même fondée

Toutefois, la juridiction administrative écarte l'intégralité des moyens en considérant le dépassement de la date limite fixée pour la tenue de l'entretien comme un simple vice de procédure sans incidence, dès lors qu'il n'a privé l'agente d'aucune garantie ni influencé le sens de l'évaluation. Il souligne également qu'aucune disposition n'impose l'élaboration préalable d'un projet d'évaluation, ni la tenue d'un entretien intermédiaire en cours d'année.

Concernant le contenu du compte rendu, les juges relèvent que les observations formulées par la hiérarchie de l'agente se fondent sur des éléments concrets tels que des difficultés d'adaptation à de nouvelles méthodes de travail, une absence de formalisation de certains outils demandés, ou encore une communication perfectible avec la hiérarchie et les collègues. En conséquence, l'appréciation générale portée sur la valeur professionnelle de la requérante ne peut être considérée comme étant entachée d'erreur manifeste. Ainsi, la juridiction vient rappeler avec cette décision la portée limitée des irrégularités procédurales en matière d'entretien professionnel des agents et affirme le contrôle restreint exercé par le juge administratif.